



SITUATION SÉCURITAIRE

UN CARDIOLOGUE KIDNAPPÉ À TIZI-OUZOU

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1422 Mercredi 16 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE MATCH AMICAL ALGÉRIE-CAMEROUN ANNULÉ



Du jamais vu !

Page 14

BOUTEFLIKA S'EST ENTRETENU AVEC MUSTAPHA ABDELJALIL À DOHA

ALGÉRIE-LIBYE : LA NORMALISATION

La normalisation des relations diplomatiques entre l'Algérie et les nouvelles autorités libyennes se confirme. En effet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu avec le président du Conseil national de transition libyen (CNT), Mustapha Abdeldjalil, en présence de l'émir du Qatar, en marge des travaux du 1^{er} sommet du Forum des pays exportateurs de gaz à Doha.

Lire en page 3



2.533 DÉCLARATIONS DE SUSPICION EN 2011 Le blanchiment d'argent inquiète



Il semble que le phénomène de blanchiment d'argent connaît une courbe ascendante comme l'attestent si bien les chiffres avancés par le ministre des Finances, Karim Djoudi. Ce dernier, qui s'exprimait, hier du haut de la

tribune du Conseil de la nation, lorsqu'il répondait aux interrogations et préoccupations des sénateurs soulevées lors du débat sur le projet de loi de finances 2012, a, en effet, indiqué que pas moins de 2.533 rapports confidentiels ont été établis par la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) lors des 9 premiers mois de l'année 2011, soit du mois de janvier au mois de septembre.

Lire en page 5

RÉVOLUTIONS ARABES

Belkhadem : «L'Algérie n'est pas à l'abri»

Lire en page 5

DURANT LES 6 DERNIÈRES ANNÉES EN ALGÉRIE

Plus de 18 milliards d'euros d'investissements étrangers

Lire en page 7

PRESSIONS DIPLOMATIQUES



La Syrie de plus en plus isolée

Lire en page 11

SOMMET DE DOHA SUR LE GAZ

L'Algérie plaide pour un partage des risques

Lire en page 4



SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE LES AMERICAINS LOUENT LE SYSTÈME ALGÉRIEN

Lire en page 3

Repères

30.000

personnes sont affectées par le diabète dans la wilaya de Constantine, soit 12 % de la population, a indiqué, le Dr Kacem Lazaâr, chef du service d'endocrinologie au centre hospitalo-universitaire de Constantine.

57

listes seulement sur un total de 1.521 déposées au titre des 92 circonscriptions électorales locales, prévues pour les élections législatives anticipées du 25 novembre au Maroc, sont menées par des femmes, indiquent des chiffres avancés par le ministère marocain de l'Intérieur.

140

chercheurs algériens et étrangers participent au 3e Congrès algérien de mécanique à Guelma, une manifestation à rayonnement international, ouvert depuis lundi.

Bientôt une "Smart TV" algérienne



Le premier appareil de télévision intelligent "Smart TV" sera fabriqué par l'Entreprise nationale de l'industrie électronique (Enie) de Sidi Bel-Abbès au début 2012, a annoncé lundi la direction de cette entreprise. Ce téléviseur sophistiqué sera doté de plusieurs options et applications, dont l'Internet notamment, a expliqué un responsable de l'Enie au ministre de l'Industrie et de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, qui a visité plusieurs ateliers et stands de cette entreprise publique. L'appareil "Smart TV" sera produit sur la base d'une maîtrise et de compétences nationales avec la contribution de l'entreprise d'industrie électronique "Alfatron" de Hassi Ameur (Oran), selon le même responsable. Le ministre a été informé à cette occasion du plan de modernisation de l'Enie de Sidi Bel-Abbès, qui sera concrétisé dans les cinq prochaines années pour un coût d'investissement de 14 milliards DA. M. Benmeradi a souligné à cet égard que ce plan permettra à l'entreprise d'entrer dans une "nouvelle phase industrielle et technologique et dans la concurrence".

Le secteur du tourisme décortiqué

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, a annoncé lundi à Alger que le bilan annuel du secteur du tourisme et de l'artisanat sera examiné en janvier 2012. Dans une allocution lors de la rencontre d'évaluation avec les directeurs du tourisme et de l'artisanat, M. Mimoune a précisé que le bilan passait par l'évaluation des efforts déployés, l'identification des lacunes enregistrées et la recherche des solutions permettant de surmonter les difficultés auxquelles se heurte le secteur en vue de relever le défi dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Le secteur touristique algérien est aujourd'hui scruté par les marchés internationaux qui évaluent en permanence ses potentialités et son niveau d'intégration dans la dynamique touristique mondiale, a souligné M. Mimoune. Le secteur du tourisme algérien, a-t-il ajouté, est en mesure de répondre à la demande des citoyens algériens en quête de lieux de villégiature et de vacances, mais aussi à celle des marchés étrangers pour peu que les efforts des uns et des autres soient conjugués.



Magistrats et greffiers en formation



Le ministère de la Justice organise depuis le 12 novembre plusieurs cycles de formation au profit des magistrats et des greffiers à Alger et en France sur plusieurs thèmes dont les marchés publics et l'enquête économique et financière. Une délégation de magistrats se rendra en France pour participer, à partir du 14 novembre, à deux cycles de formation. La première session sur "l'enquête économique et financière" aura lieu à l'Ecole nationale française de magistrature, tandis que la deuxième traitera du thème de la "gestion des ressources humaines et l'art de gérer la Fonction publique" et aura lieu à l'Ecole nationale française d'administration, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Ces deux cycles de formation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération algéro-française en matière de formation. Le programme de ces deux cycles de formation comprend plusieurs axes dont "la définition des contraventions financières et leur règlement judiciaire et les principales réformes en matière de gestion des ressources humaines", a ajouté la même source. Le ministère de la

Justice a également lancé (13 novembre) deux cycles de formation au profit de magistrats à Alger sur "les marchés publics", et ce dans le cadre du programme d'appui à la réforme de la Justice (Meda II). Plusieurs thèmes seront abordés durant ces deux cycles de formation dont "la définition des marchés publics : procédures, garanties et litiges".

Dixit

Karim Djoudi :



«L'Algérie espère aller rapidement dans les négociations avec le groupe russe Vimpelcom sur l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile OTA, conformément à son droit de préemption instauré en 2009. Nous espérons aller rapidement et c'est possible du moment que nous avons ouvert le data-room qui nous donne accès à toutes les données d'Orascom Telecom Algérie, filiale du groupe égyptien Orascom Telecom Holding (OTH), dont Vimpelcom est le principal actionnaire. L'évaluation d'OTA est en train de se faire. Nous évoluons normalement et personne ne peut savoir comment les choses vont évoluer (...), mais il y a aussi une volonté de la partie adverse d'aller rapidement dans les négociations.»

Des cigarettes "anti-incendie"...

À partir de jeudi, les Français ne devront trouver, chez leur buraliste, que des cigarettes d'un nouveau type, dites "à faible propension à l'inflammation", qui s'éteignent toute seule au bout d'un certain temps afin d'éviter les incendies.

En anglais cela donne "Reduced Ignition Propensity" : Les cigarettes abandonnées doivent ainsi s'éteindre rapidement et ne plus être responsable d'un départ d'incendie.

C'est la commission européenne qui l'impose désormais aux fabricants de tabac et cette mesure prend effet le jeudi 17 novembre.

Pour la commission, le nombre de morts causées par les incendies peuvent être réduites de plus de 40% avec l'introduction du «potentiel d'allumage réduit» peut-on lire sur Euroalert.net

Les fabricants de papier à cigarette ont inséré un anneau de papier plus épais à deux endroits de la cigarette. La cigarette doit alors s'éteindre d'elle-même en atteignant l'un de ces anneaux, qui ont la propriété de réduire l'apport d'air/d'oxygène... Astucieux, et préférable pour les fumeurs à l'ajout d'un nouveau produit chimique !

Pour un voyage dans l'espace !

Un homme d'affaires de Singapour a payé un peu plus de 730.000 euros pour pouvoir devenir, avec sa femme et ses deux enfants, la première famille asiatique à voyager dans l'espace.

"Il va être, avec les siens, la première famille asiatique à devenir astronaute ensemble", a déclaré Stephen Attenborough, directeur commercial de Virgin Galactic. Un homme d'affaires de Singapour a acheté pour environ 730.000 euros, des billets pour voyager dans l'espace avec sa petite famille. Virgin Galactic, détenue par le milliardaire britannique Richard Branson, vend des réservations pour des vols dans l'espace depuis 2005, pour 140.000 euros environ par passager, bien qu'il n'y ait pas encore de date arrêtée pour le premier vol. Une opportunité qu'on déjà saisie de nombreux clients aux portefeuilles fournis...

Selon l'AFP, ce nouveau client a voulu rester anonyme. "Il n'a apparemment pas encore annoncé la nouvelle à sa femme", a raconté Stephen Attenborough, lors d'une conférence à Singapour. La famille asiatique a réservé la totalité de la navette SpaceShipTwo, qui peut accueillir quatre passagers et deux pilotes. Les premiers touristes de l'espace devraient décoller en 2012-2013, depuis Spaceport America, au Nouveau-Mexique, dans l'ouest des États-Unis. Cet aéroport a déjà été inauguré mi-octobre. Autant dire que les détenteurs des premiers billets vers l'espace attendent avec impatience de pouvoir s'envoler...

BOUTEFLIKA S'EST ENTRETENU AVEC MUSTAPHA ABDELJALIL À DOHA

Algérie-Libye : la normalisation

La normalisation des relations diplomatiques entre l'Algérie et les nouvelles autorités libyennes se confirme.

PAR MOKRANE CHEBBINE

En effet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu avec le président du Conseil national de transition (CNT) libyenne, Mustapha Abdeljalil, en présence de l'émir du Qatar, en marge des travaux du 1^{er} sommet du Forum des pays exportateurs de gaz à Doha. Cette rencontre, la première avec les nouvelles autorités de la Libye post-Kadhafi, est synonyme d'une normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays, bien que l'Algérie ait reconnu officiellement le CNT aussitôt proclamé par les Nations unies. L'entrevue historique entre Abdelaziz Bouteflika et Mustapha Abdeljalil s'est déroulée en présence de l'émir du Qatar, dont le pays est l'un des artisans actifs de la chute du régime Kadhafi aux côtés des pays occidentaux. Cependant, l'Algérie a longuement temporisé pour reconnaître les nouvelles autorités libyennes, au moment où



Mustapha Abdeljalil (président du CNT libyen) et Abdelaziz Bouteflika (président de la République).

les combats entre les forces du CNT, épaulées par l'OTAN et les forces loyalistes fidèles à l'ex-Guide libyen, faisaient encore rage. Une position qui a suscité de graves reproches à l'Algérie de la part du CNT et autres parties, mais qui s'est avérée salutaire au vu des enjeux colossaux et des développements rapides de la situation

dans ce pays voisin.

L'Algérie, qui a plus de 1.000 kilomètres de frontières désertiques avec la Libye à sécuriser, en plus de la menace des hordes d'AQMI qui ont tiré de gros profits du conflit libyen avait, en effet, toutes les raisons du monde de s'inquiéter. Elle a adopté une stratégie préventive qui lui avait permis de voir plus claire avant de s'aventurer dans une quelconque démarche qui pourrait avoir des répercussions imprévisibles sur toute une région. Maintenant que les choses semblent rentrer dans l'ordre en Libye, en dépit de quelques escarmouches héritées du conflit armé, l'Algérie reconnaît clairement et officiellement les nouvelles autorités libyennes. D'ailleurs, la visite des membres du CNT en Algérie est annoncée en grande pompe

ces derniers jours. Si l'Algérie gagnerait à rallier le CNT dans sa stratégie de stabilisation de la région en faisant face de concert à la menace terroriste qui se montre de plus en plus dangereuse, les nouvelles autorités libyennes, elles, ne pourront en aucun cas se passer de l'appui de l'Algérie dans la reconstruction de leur pays ravagé par la récente révolution et le développement économique sur de bonnes assises. Les deux pays semblent comprendre parfaitement cette interdépendance vitale à coopérer et unir les efforts pour la prospérité économique de la région. L'entrevue entre Bouteflika et Abdeljalil va certainement amorcer une nouvelle étape dans les relations algéro-libyennes, basées sur le bon voisinage et la coopération tous azimuts. M. C.

SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE SELON UN OFFICIEL AMÉRICAIN :

"L'Algérie dispose du meilleur système de protection"

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les normes de protection des aéroports en Algérie dépassent celles édictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Elles sont plus rigoureuses que celles appliquées dans les aéroports des Etats-Unis d'Amérique, a indiqué M. Derrin Smith, à la tête du groupe de travail américain MANPADS Task Force (systèmes portatifs de défense aérienne). Le chef de la délégation américaine, en visite à Alger, s'exprimait, mardi, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'ambassade américaine.

L'Algérie, a-t-il affirmé, est bien placée pour occuper le rôle de leader dans la région en la matière. Et d'expliquer que notre pays pourrait faire bénéficier, amplement, les autres pays de la région, en prenant en charge de former leur cadres afin, a-t-il ajouté, de les aider à améliorer leur systèmes de sécurité aéroportuaire.

Evouant la question de la prolifération des armes et le risque qu'incombe cette situation aux pays de la région, le représentant US, précisera que «la responsabilité de contrôle des armes libyennes relève du rôle souverain du gouvernement libyen». La communauté internationale, a-t-il ajouté, est prête à apporter son aide au nouveau gouvernement de la Libye en l'assistant à répertorier et contrôler les armes et mettre fin à leur prolifération. Il affirmera, par ailleurs, que pour ce qui est des 20.000 missiles sol-air dont disposait l'ancien régime déchu, les raids aériens des forces de l'OTAN ont détruit la plupart des bunkers où se trouvaient ces stocks. M. Smith, toutefois, soulignera ne pas disposer de détails précis sur le nombre de missiles ayant été détruits ni sur l'arsenal encore enfoui dans des bunkers en béton à des dizaines de mètres sous terre. Pour ce faire, a-t-il indiqué, son groupe d'experts travaille sur place, en Libye, à inventorier

tous ces stocks d'armes. «Cette opération prendra du temps avant de s'achever», a-t-il avertit.

M. Derrin Smith a expliqué qu'il se trouve en Algérie pour, justement, discuter de la question des missiles libyens ayant «peut-être» quitté, pour certaines quantités la Libye. Ces missiles, d'après lui, pourraient être utilisés par des groupes terroristes contre l'aviation civile et militaire. «Nous comptons énormément sur l'aide de l'Algérie qui connaît mieux que quiconque la région, mais aussi sur la Libye», a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le représentant US a tenu à mettre l'accent sur l'aspect humanitaire que revêt l'action menée par son groupe de travail. Il dira que «le groupe n'entend pas limiter son action dans la zone du Sahel à la lutte antiterroriste mais tient à élargir ses efforts qui s'inscrivent, également, dans le cadre de l'aide humanitaire et du développement économique des populations dans les pays de la région».

Créé en 2010, ce groupe de travail appelé «MANPADS Task Force» regroupe des représentants de plusieurs institutions du gouvernement américain, à l'instar des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense, activant à l'échelle régionale et internationale. Sa principale mission est de réduire, en collaboration avec, notamment, l'Union africaine, l'Union européenne et l'OTAN, la menace que représentent les groupes terroristes et empêcher la prolifération des armes et missiles sol-air à très courte portée dans la zone du Sahel. Il faut savoir, également, qu'à la différence des systèmes de missiles plus importants, les MANPADS sont déployés avec les armes légères et souvent stockées dans les mêmes installations. En raison de leur petite taille, ils sont faciles à transporter et à dissimuler.

M. B.

SOUS LA PLUME

Tout est O.K. !

PAR SORAYA HAKIM

Le président de la République est parti à Doha dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz, certes, mais il en a profité pour avoir une rencontre tripartite avec l'émir du Qatar - pays hôte - et avec le président du CNT, Mustapha Abdeljalil, lequel n'a pas tout à fait digéré la tardive reconnaissance de son instance politique par l'Algérie. Il faut, donc, faire passer la pilule. A l'époque, le président Abdelaziz Bouteflika avait dû jouer de son influence auprès du Premier ministre, Cheikh Hamad Ibn Jassim Ibn Jaber Al Thani, émir du Qatar, qui, lui, avait pris position dès le début pour le CNT, afin d'arranger les choses. Medelci, en ce temps-là, avait à Washington comme au Caire dû encaisser quelques propos pas très obligeants sur sa position prônant la non-ingérence et sur ses propos : «C'est aux Libyens, eux-mêmes, de régler leurs dissidences internes». Mais l'étoupe ne s'est pas desserré de suite, il y a eu encore cette info supposée ou avérée -- info intox -- de l'instauration de visas pour les

Algériens se rendant en Libye. Une mesure, il faut le rappeler, décidée au début du conflit par le régime de Kadhafi. Un autre accroc risquant de déchirer un peu plus le tissu des relations diplomatiques. Ceci dit, pour le président Bouteflika, les relations de bon voisinage priment sur toute autre considération. Les mille kilomètres de frontières ne doivent pas faire l'objet d'un contentieux qui entraînerait l'Algérie dans un borbier, elle qui a déjà fort à faire avec la lutte antiterroriste intra-muros, d'abord, et au Sahel, ensuite. Les armes libyennes en libre circulation et aux mains d'Aqmi sont un sujet réel d'inquiétudes pour l'Algérie. Le contrôle en revient au CNT qui est souverain, et c'est, entre autres, un des sujets que devraient débattre autour d'une même table Algériens et Libyens qui devraient pouvoir mettre les chicanes et les rancœurs de côté. L'adage le résume bien : «Faisons contre mauvaise fortune bon cœur», l'ère de la Jamahiria libyenne est enterrée, Kadhafi aussi ! S. H.

« Les mille kilomètres de frontières ne doivent pas faire l'objet d'un contentieux qui entraînerait l'Algérie dans un borbier, elle qui a déjà fort à faire avec la lutte antiterroriste intra-muros, d'abord, et au Sahel, ensuite »

SOMMET DE DOHA SUR LE GAZ

L'Algérie plaide pour un partage des risques

Le président Bouteflika a plaidé, hier à Doha, à l'ouverture du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), pour un «partage équitable de risques entre pays producteurs-exportateurs et consommateurs à même de favoriser le développement de nouveaux projets gaziers».

PAR LARBI GRAÏNE

Le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), premier du genre, s'est ouvert, en effet, hier à Doha, dans la capitale qatarie. Ce sommet qui regroupe 15 pays (Algérie, Russie, Qatar, Iran, Venezuela, Libye, Egypte, Nigeria, Guinée équatoriale, Emirats arabes unis, Bolivie, Trinité-et-Tobago et Brunei, et dont trois observateurs (Kazakhstan, Norvège et Pays-Bas), a pour objectif de «coordonner les efforts des pays producteurs pour promouvoir l'industrie gazière mondiale», et de mettre en place des dispositifs à même de favoriser des prix du gaz qui seraient indexés sur les prix du pétrole. La journée inaugurale de ce forum a été marquée par l'intervention du président algérien, Abdelaziz Bouteflika. Dans son allocution, le chef de l'Etat a mis en exergue le respect par l'Algérie de tous «ses engagements à l'égard de ses partenaires que ce soit pour le gaz ou pour le pétrole». «Notre crédibilité, qui n'a jamais été prise en défaut, est à ce prix que nous avons parfois payé très cher. Nous ne dérogerons, donc, pas à cette règle pour ce qui est de la satisfaction de la demande des pays consommateurs», a souligné Bouteflika non sans avoir exprimé ses appréhensions quant aux caprices du marché gazier mondial. «Jusqu'en 2008, l'industrie gazière s'est développée relativement à l'abri des mouvements erratiques de l'économie mondiale, la baisse de la



Le 1^{er} sommet de Doha : une étape importante pour les pays producteurs et exportateurs

demande enregistrée dès 2009, notamment dans les grands pays consommateurs suite à la récession de leurs économies, nous interpelle sur les risques qui pèsent sur les

marchés gaziers et leur caractère préjudiciable au développement stable et régulier de tous les segments de l'industrie gazière que producteurs et consommateurs appel-

lent de tous leurs vœux», a ajouté Bouteflika. Et celui-ci de s'interroger : «Les contrats de long terme résisteront-ils aux décisions politiques de dérégulation prises unilatéralement sans aucune concertation avec les pays producteurs-exportateurs ?» Bouteflika a plaidé, du reste, pour la nécessité de réunir les conditions d'un partage équitable de risques entre pays producteurs-exportateurs et consommateurs à même de favoriser le développement de nouveaux projets gaziers. Dans son allocution d'ouverture, l'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani, a assuré que «la défense des intérêts des pays producteurs ne se fera pas aux dépens des pays consommateurs».

A noter l'absence à ce sommet du président iranien, Ahmadinedjad, pourtant annoncée la veille par Téhéran. L. G.

Le Conseil mondial de l'énergie à Oran

La capitale de l'Ouest s'apprête à abriter du 21 au 24 novembre 2011 l'assemblée exécutive du Conseil mondial de l'énergie (CME). Organisé par le Comité algérien de l'énergie, cet événement qui se déroulera au centre des conventions d'Oran, verra la présence de Pierre Gadonneix, président du CME et de Noureddine Boutarfa, président du Comité algérien de l'énergie. Cette réunion devrait plancher sur la préparation de la 22^e assemblée exécutive du

CME, prévue en 2013 en Corée du Sud. Outre, l'examen du prochain programme du Conseil pour la période 2010-2013, on prévoit aussi de faire le bilan du dernier congrès qui s'est tenu à Montréal, en 2010. Nombre de communications seront données lors de la journée du 22 novembre. Selon un communiqué diffusé par la compagnie nationale d'électricité Sonelgaz, il s'agira de «faire connaître le secteur énergétique algérien et ses perspectives de développement ; de présenter

les orientations stratégiques adoptées par le secteur énergétique, le potentiel existant, et les opportunités de partenariat et de coopération dans différents domaines d'activités, de faire la promotion sur les efforts déployés par les principaux acteurs énergétiques, et aussi sur les progrès réalisés dans le cadre de l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité et l'acceptabilité de l'énergie».

L. G.

ÉNERGIES PHOTOVOLTAÏQUE ET ÉOLIENNE

Partenariat algéro-allemand très rentable

PAR AMAR AOUIMER

L'Allemagne, 2^e marché mondial des énergies renouvelables, recèle une grande expérience dans le développement et la maîtrise de l'énergie photovoltaïque et éolienne, dans la mesure où elle exporte depuis l'année 2000, 40% de sa production vers la France, la Chine et l'Afrique du Sud.

C'est ce qui ressort, en substance, du séminaire sur les énergies renouvelables organisé, hier, à l'hôtel Sofitel, par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) dans le cadre de la coopération et de développement des relations de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne.

«Chaque citoyen allemand est appelé à développer et fabriquer de l'énergie solaire pour soi et pour l'Etat qui rachète le surplus d'énergie des particuliers pour l'orienter vers le marché de l'exportation avec une tarification préférentielle», a souligné Janos Buchner, consultant auprès du ministère fédéral de l'Economie et de la Technologie, au cours de la présentation d'un exposé sur l'expérience germanique.

Il n'a pas manqué de souligner qu'à partir de 2011, le tarif de rachat qui est de 28 centimes d'euros par kilowatt connaîtra une substantielle diminution.

Le rachat de l'électricité d'origines solaire ou éolienne, mais beaucoup plus pour le solaire, est toujours promu en Allemagne avec la même tarification, selon le conférencier, même si la quantité fournie à l'Etat régresse.

Il s'agit, pourtant, d'un simple investissement consenti par les citoyens alle-

mands en termes de maintenance et de contrôle des équipements.

M. Buchner a, également insisté, outre sur l'organisation du marché interne des énergies renouvelables, aussi sur le marché de l'exportation en aidant les citoyens et les particuliers consommateurs de s'introduire sur le marché international.

L'Allemagne arrive à produire, en 2011, 9 millions de mètres carré d'installateurs et de capteurs de panneaux solaires, a-t-il ajouté. Car, l'avenir de la planète appartient, dit-il aux énergies renouvelables.

Pour sa part, Amar Abdoun, responsable à la direction générale de la stratégie et de la prospective de Sonelgaz, a indiqué que «le développement des énergies renouvelables en Algérie, est, certes, ambitieux, mais présente quelques contraintes environnementales liées aux changements climatiques. Cependant, nous avons des pré-occupations sur le réseau de sécurité d'approvisionnement à long terme».

Il s'agit d'amorcer un nouveau modèle de consommation énergétique fondé sur une économie d'énergie, tandis que la diversification de l'économie nationale requiert une nouvelle dynamique économique afin de promouvoir les énergies renouvelables.

Aussi, l'Algérie compte beaucoup sur le transfert technologique et l'acquisition du savoir-faire scientifique et technique.

L'Algérie a des atouts et un potentiel solaire à l'exportation, à savoir le productible CSP pour une valeur estimée à 169 400 Twh par an alors que le productible PV est évalué à 140 Twh par an.

Par ailleurs, l'extension du réseau de la recherche et développement a permis de comptabiliser pas moins de 400 chercheurs.

Aussi, le cadre réglementaire et législatif est adapté à l'environnement des affaires dans le secteur des énergies renouvelables, en ce sens que l'Algérie a fermement l'intention de promouvoir les énergies renouvelables en étroite coopération avec des entreprises allemandes connues pour leurs technologies avancées dans le solaire et le photovoltaïque.

Dans cet ordre d'idées, «nous avons un potentiel important en silice», ajoute Abdoun, insistant sur la proximité géographique des marchés européen, africain et arabe.

A titre d'exemple, l'Algérie compte 18 villages électrifiés avec le kit PV, une centrale hybride solaire-gaz à Hassi R'Mel de 150 MW, une usine de fabrication de modules PV de 110 MW en 2013, une ferme éolienne de 10 MW dans la région d'Adrar, ainsi que d'autres projets solaires, telle que la centrale pilote de 400 MW.

En 2013, l'Algérie aura une production de 40% d'électricité d'origine solaire renouvelable, toutefois, on projette également de procéder à l'implantation d'une industrie des énergies renouvelables performante avec un fort taux d'intégration nationale progressivement. Aussi, un programme national vise des installations d'une puissance en énergies renouvelables de 22.000 MW entre 2011 et 2030 dont 12.000 MW pour le marché domestique et 10.000 MW pour l'exportation.

A. A.

MARCHÉ GAZIER DE L'EUROPE

Rencontre d'experts russes et algériens en janvier

La Russie et l'Algérie ont convenu d'organiser, en janvier prochain, une rencontre d'experts destinée à examiner la situation sur le marché gazier de l'Europe, a annoncé, mardi, le ministre russe de l'Energie, Sergueï Chmatko, cité par l'agence russe RIA Novosti. «Nous avons convenu avec l'Algérie d'organiser une rencontre d'experts supplémentaire. Il se peut qu'elle se tienne en janvier en Algérie», a déclaré M. Chmatko devant les journalistes à l'issue du premier sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), qui a démarré, hier, à Doha. Selon le ministre russe, les experts évalueront la situation actuelle en Europe et les mesures adoptées par la Commission européenne afin de centraliser les règles et la régulation du marché gazier. M. Chmatko a indiqué, par ailleurs, que le marché européen comptait beaucoup pour la Russie et l'Algérie, qui en sont les fournisseurs traditionnels.

R. N.

2.533 DÉCLARATIONS DE SUSPICION EN 2011

Le blanchiment d'argent inquiète

Il semble que le phénomène de blanchiment d'argent connaît une courbe ascendante comme l'attestent si bien les chiffres avancés par le ministre de Finances, Karim Djoudi. Ce dernier, qui s'exprimait hier du haut de la tribune du Conseil de la nation, lorsqu'il répondait aux interrogations et préoccupations des sénateurs soulevées lors du débat sur le projet de loi de finances 2012, a, en effet, indiqué que pas moins de 2.533 rapports confidentiels ont été établis par la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) lors des 9 premiers mois de l'année 2011, soit du mois de janvier au mois de septembre.

PAR KAMAL HAMED

Karim Djoudi a aussi précisé que 763 déclarations de suspicion ont été établies par les services de la CTRF. En marge de cette séance plénière, le premier argentier du pays a indiqué que «la CTRF, qui fait des enquêtes avant d'établir de déclarations de suspicion, peut, sur la base de ses vérifications, engager des actions en justice contre les personnes physiques ou morales, qu'elles soient privées ou publiques, qui contreviendraient à la réglementation en la matière». Dans cette lutte contre tous les phénomènes de fraude, la CTRF n'est pas seule au front puisque l'on trouve aussi l'Inspection générale des finances (IGF). Cette dernière, a indiqué, hier, Karim Djoudi, a procédé à l'établissement de 85 constats ou P-V. Les services de

l'IGF ont, ainsi, dressé 14 rapports suite à leur saisine par certaines institutions publiques, dont il n'a pas cité les noms. L'IGF a aussi dressé 142 procès-verbaux dont 42 portant sur les fonds spéciaux, 7 sur la gestion des entreprises publiques économiques, en plus de 61 autres rapports. Le ministre des Finances a indiqué que ces chiffres couvrent la période allant de janvier au mois de septembre de l'année en cours.

La PCH n'est pas soumise au code des marchés publics

Le ministre des Finances est aussi revenu sur la réunion qui a eu lieu, jeudi dernier, avec le ministre de la Santé et, à ce propos, a indiqué que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a bénéficié d'une nouvelle ligne de crédit additionnel avec un taux d'intérêt bonifié et ce, a-t-il précisé, «pour ne pas



Le blanchiment d'argent, un délit économique gravissime.

gêner ses équilibres puisque les hôpitaux n'arrivaient pas à payer leurs créances qui s'élevaient à environ 27 milliards de DA». La PCH, a encore précisé le ministre, n'utilise pas les ressources publiques et c'est pourquoi elle n'est pas soumise au code des marchés publics. Contrairement aux hôpitaux qui, eux, reçoivent une enveloppe financière via le ministère de la Santé. Ces enveloppes s'inscrivent dans le cadre du budget de l'Etat pour l'achat des médicaments et qui a été de

l'ordre de 53 milliards de dinars en 2011. Par ailleurs, le ministre des Finances a souligné qu'il n'est pas favorable à la revalorisation de la monnaie nationale. «Nous ne sommes pas partisans d'utiliser le taux de change comme instrument d'appréciation ou de dépréciation du dinar», a-t-il affirmé. Il est à souligner que la journée d'hier a été consacrée à l'intervention des chefs des groupes parlementaires.

K. H.

BELKHADÉM À PROPOS DES RÉVOLUTIONS ARABES

«L'Algérie ciblée»

PAR AHMED BOUARABA

Algérie est le prochain Etat que veulent déstabiliser les Occidentaux. Même si maintes tentatives de mettre le pays à genoux ont été déjouées, Alger serait, encore une fois, au centre d'intérêt des «architectes» des révolutions arabes. C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem. Intervenant lors d'une conférence de presse portant sur «L'Islam politique et les transformations politiques arabes», au Centre des études stratégiques et sécuritaires (CRSS), M. Belkhadem dira que «nous sommes ciblés, peut-être que j'exagère mais quand je plonge dans les années soixante-dix, je m'aperçois que les pays du front du refus, à savoir le Soudan, la Syrie, la Libye, le Yémen, l'Iraq, la Palestine et l'Algérie ont été tous ciblés l'un après l'autre». Selon l'actuel SG du FLN, «l'Algérie a été ciblée est

elle l'est toujours». Il a, dans ce sens, rappelé que les maintes tentatives du dénommé Bernard Henry-Lévy (BHL) et autres visant à déstabiliser l'Algérie ne datent pas d'hier. «Nous avons vécu la même tragédie et ceux qui sont en Libye et sont derrière les tueries des Libyens nous ont déjà visités bien avant. BHL et les autres se sont rendus en Algérie durant les années 1995 et 1996 mais leurs maintes tentatives sont demeurées vaines», dira encore M. Belkhadem. Que faire devant une telle situation ? L'harangueur estime qu'il faut consolider le front national. Outre cela, «il faut compter sur le courant nationaliste parce que c'est lui qui peut joindre les deux constantes nationales», à savoir l'identité et l'islamité. Toutefois, M. Belkhadem s'est dit satisfait de la maturité du peuple algérien, notamment sa classe juvénile, se référant à l'appel du 17 septembre 2011 prédisant le changement. «Les premiers Algériens à avoir barré la route devant les appels du 17 septembre étaient les

jeunes facebookeurs», a-t-il noté.

Belkhadem critique le Qatar

Avant de critiquer les Occidentaux, ce sont nos «frères» que nous devons critiquer, met en exergue le conférencier, tout en faisant entendre que le duo turco-quatari ne forme point le couple idéal, et que l'Arabie saoudite est loin de donner des leçons. «Je me demande si ceux qui parlent sans cesse des libertés et de la démocratie, respectent en réalité ces valeurs dans leur pays ? Là, je suis en train de parler des pays frères», a-t-il souligné. Côté occidental, M. Belkhadem nota que l'Occident, notamment les USA, sont incontestablement en guerre contre l'Islam et non pas contre les partis qui menacent leurs intérêts dans le monde musulman. «L'Islam est ciblé et ce n'est pas moi qui le dis mais ce sont les Occidentaux eux-mêmes qui le disent dans leurs ouvrages», a-t-il fait remarquer, citant plusieurs récits, à l'image de celui édité par l'arrière-grand-père de George

Walker Bush, où il a porté atteinte au Prophète (QSSSL). M. Belkhadem a, en outre, noté que les Occidentaux croient que «si les musulmans ne sont pas tous des terroristes, tous les terroristes sont des musulmans». «Nous devons rester prudents», a-t-il conclu. Notons, enfin, qu'Abdelaziz Belkhadem a été présenté, à cette occasion, en tant qu'ami du CRSS.

A. B.

EMERGENCE DES MOUVEMENTS ISLAMISTES

Quel prix à payer ?

Les mouvements islamiques ayant émergé après les «révolutions arabes», s'opposent-ils réellement aux intérêts occidentaux notamment états-uniens ? Après plusieurs «batailles», menées par BHL et son lobby, comment ce dernier a-t-il pu céder la place aux islamistes ? Quel est le prix payé par ces pays pour leur «visa d'islamisation» ? Autant de questions posées, hier, au Centre des études stratégiques et sécuritaires au cours de la rencontre ayant pour thème «L'Islam politique et les transformations politiques arabes».

Le politologue Mustapha Saïdj, qui a animé la conférence conjointement avec le docteur Salmi Laifa, estime que «les islamistes ont été utilisés durant la guerre froide, dans les événements du 11 septembre et peuvent être utilisés dans la transaction démocratique» de ces pays. L'expert en relations internationales a, ainsi, fait remarquer que «quel que soit le parti au pouvoir, il faut qu'il garantisse les intérêts de certaines puissances». Il a, dans ce contexte, indiqué que la

sécurité d'Israël ainsi que celle de l'énergie restent incontestablement la soupape de sécurité pour l'existence de certaines parties vis-à-vis des puissances occidentales.

«C'est pour cela que les discours des nouvelles composantes sont clairement rassurants». Le conférencier tiendra à rappeler que l'idée d'exporter le modèle turc vers d'autres

pays n'est pas nouvelle. «Les USA veulent exporter le modèle turc. C'est une idée qui a vu le jour avec le projet du Grand Moyen-Orient (...), a-t-il dit à ce propos. «L'important pour l'Occident est de garantir la sécurité d'Israël», a conclu l'expert.

A. B.

SITUATION SÉCURITAIRE

Un cardiologue kidnappé à Tizi-Ouzou

PAR LOUNÈS BOUGACI

Un médecin spécialiste en cardiologie a été enlevé, hier à 7 h, sur la route reliant la commune d'Ath Aïssi au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon plusieurs sources concordantes, le médecin était à bord de sa voiture, en famille, quand il est tombé dans un faux barrage, dressé entre le village Aguemoun et le chef-lieu de la commune d'Ath Aïssi. La victime a, donc, été enlevée devant les membres de sa famille. Il s'agit de

Djalal Abdenacer, habitant au village Ighil Bouzrou, commune d'Ath Aïssi dans la daïra d'Ath Douala. La voiture de Djalal Abdenacer a été retrouvée quelques minutes plus tard près de Tala Bounane. La victime âgée de 52 ans travaillait dans son cabinet médical situé au centre-ville de Tizi-Ouzou. On ignore si une rançon a été demandée à sa famille en contre-partie de sa libération.

C'est le soixante-cinquième kidnapping enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2004, rappelle-t-on.

L. B.

BOUMERDÈS

Des enseignants contractuels protestent devant la DE

Plusieurs enseignants contractuels ont fermé, dans la matinée d'hier, le portail de la direction de l'éducation de Boumerdès pour réclamer des postes budgétaires et exiger leur titularisation selon les textes de décret du 28 mars 2011 stipulant l'intégration des enseignants contractuels. Ils ont interdit l'accès à toute personne à l'intérieur de la DE, notamment le personnel administratif. Ils se sont plaints, également, de leur statut qui ne leur permet pas de participer dans des concours de recrutement d'enseignants organisés par la DE. Des enseignants parmi eux ont exigé le versement par les services concernés, des primes de rendement des trois mois derniers. Les protestataires ont dénoncé, également, la fuite en avant des responsables du secteur qui, à chaque reprise, refusent de recevoir leurs doléances et ferment devant eux la porte de dialogue et de concertation. Ils affirment avoir demandé une rencontre avec la directrice de l'éducation, mais en vain. Un protestataire affirme que «le siège de la DE est devenu une forteresse dans laquelle il est impossible d'y accéder». Ils ont dénoncé, outre cela, ce mépris et exigent d'être écoutés et considérés. Notons que, par ailleurs, le décret du 28 mars dernier a été élaboré suite à un cycle de protestations des enseignants contractuels devant la présidence de la République et, parfois, les protestataires avaient initié des actions nocturnes pour faire valoir leurs droits, notamment, leur intégration. Près de 18.000 enseignants contractuels avaient alors été intégrés.

T. O.

IMPORTATION DU FER ET DÉRIVÉS

9 milliards de dollars consacrés annuellement

La facture d'importation annuelle du fer et dérivés, en Algérie, s'élève à 9 milliards de dollars, a annoncé, lundi à Sidi Bel-Abbès, le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi.

PAR RYAD EL HADI

Présidant une rencontre avec des opérateurs économiques de la région, rapporte l'APS, le ministre a estimé



que cette facture est "lourde" et reflète le déficit en matière de couverture des

besoins nationaux en ces produits.

Il a ajouté dans le même contexte que ces importations couvrent un taux de 80% des besoins nationaux, notamment en cette conjoncture marquée par un dynamisme dans divers secteurs comme ceux de la construction, des travaux ferro-

viaires et autres. M. Benmeradi a indiqué que l'objectif est de réduire cette facture et

d'assurer à moyen terme la satisfaction des besoins nationaux et ce, grâce à la réalisation prochaine d'une aciérie à Bethioua (Oran) et à Jijel.

D'autre part, il a évoqué la situation des entreprises industrielles publiques, exploitées actuellement à 50% seulement de leurs capacités de production, en notant que les investissements concrétisés par les entreprises privées sont encourageants même si, a-t-il dit, elles ne sont pas présentes dans les grands secteurs industriels.

M. Benmeradi a noté que les investissements étrangers ne sont pas à la hauteur des attentes, précisant qu'ils se sont limités aux seules activités commerciales.

Le ministre a assisté à la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre l'ENIE de Sidi Bel-Abbès et l'université Djilali-Liabès de la même ville en matière de recherche scientifique et de développement technologique et une autre entre la même entreprise et l'APC de Sidi Bel-Abbès pour la fourniture d'équipements de télésurveillance.

L'université Djilali-Liabès dispose d'un département d'électronique, a-t-on rappelé.

R. E.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Fida compte renforcer sa coopération avec l'Algérie

Le président du Fonds international du développement agricole (Fida), le Nigérian M. Kanayo F. Nwanze, a indiqué, lundi à Alger, que son institution compte renforcer sa coopération technique avec l'Algérie dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

«Bien que le Fida n'accorde pas de prêts à l'Algérie, il existe beaucoup de possibilités de coopération», a indiqué M. Nwanze, à la sortie d'une réunion qu'il a tenue avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa. Il s'agit, selon lui, «de voir dans quelle mesure le Fida pourra travailler avec des techniciens et experts algériens et apporter son savoir-faire dans le domaine agricole et rural, et voir aussi ce que le Fonds pourrait tirer de l'expérience algérienne au profit d'autres pays où intervient le Fida». Ce responsable onusien, qui effectue une visite pour la première fois en Algérie, a assisté à un exposé sur la politique du renouveau agricole et rural (PRAR). Le Fida a finan-

cé dans les années 2000 dix projets dans le domaine agricole et rural en Algérie. M. Nwanze a souligné, dans ce sens que l'Algérie n'a plus besoin de prêts du Fida parce qu'elle a décidé de financer son programme de développement par ses propres moyens, «une excellente expérience dont les autres pays doivent en tirer profit», a-t-il commenté. «L'Algérie joue un rôle important au Fida en tant que pays membre et un pays qui finance le budget du Fonds», a-t-il dit. Commentant l'exposé sur la PRAR présenté par le secrétaire général du ministère en présence de plusieurs cadres du secteur, M. Nwanze a salué le système d'évaluation développé par le secteur dans la mise en oeuvre de cette politique. «Le Fida a beaucoup à apprendre de l'Algérie, qui a mis en oeuvre un programme de développement intégré avec une démarche participative», a estimé ce responsable, affirmant que l'expérience algérienne dans le domaine agricole et rural serait «unique dans le monde en voie de développement».

Le portefeuille de projets financés par le Fida est passé de moins de 600 millions de dollars en 2008 à plus de 950 millions de dollars en 2010 investis dans les zones rurales dans les pays en développement. Créé en 1977, le Fida finance des projets et des programmes visant à combattre la faim et la pauvreté rurale dans les pays en développement. Interrogé sur les actions du Fonds dans la réduction de la pauvreté et la famine dans le monde, M. Nwanze a estimé que la sécheresse et les inondations sont des événements naturels, «mais avoir la famine relève de la responsabilité des Etats et de la communauté internationale», en citant la Somalie. «On ne peut pas faire le développement là où il n'y a pas de stabilité politique», a-t-il dit. Elaborée durant plus de 10 ans et mis en oeuvre en 2008, la politique du renouveau agricole et rural vise à trouver des réponses aux défis de la sécurité alimentaire et du développement durable.

R. E.

DURANT LES 6 DERNIÈRES ANNÉES EN ALGÉRIE

Plus de 18 milliards d'euros d'investissements étrangers

Le montant des investissements étrangers directs concrétisés, en Algérie, durant les 6 dernières années a dépassé le seuil des 18 milliards d'euros, a révélé lundi à Boumerdès le directeur général de l'Agence nationale pour le développement de l'investissement (ANDI).

«Ces investissements ont englobé divers domaines hors hydrocarbures, dont le tourisme, l'industrie, la santé et le logement», a précisé M. Mansouri Abdelkrim en marge d'une journée d'information régionale sur «l'animation des guichets uniques décentralisés».

Ces capitaux investis en Algérie sont le fait d'opérateurs européens et moyen-orientaux, et à un degré moindre d'opérateurs locaux, a-t-il encore ajouté.

«Un taux de 3 % des investissements rendu public en 2010 et estimé à deux milliards de dollars, a été concrétisé dans les

wilayas du centre du pays», a, par ailleurs, indiqué M. Mansouri, en citant Alger comme la première wilaya destinataire de ces investissements suivie de Tizi-Ouzou, Blida, et Bouira, alors que la wilaya de Boumerdès occupe la 7e place en la matière, a-t-il précisé.

Par ailleurs, ce responsable a fait cas de l'élaboration en cours d'un «fichier exhaustif pour déterminer le rôle des guichets uniques ouverts, à ce jour, à travers le pays, ainsi que leur impact sur l'état de l'investissement à l'échelle nationale».

Il a ajouté que l'opération de couverture de la totalité des wilayas avec un guichet unique décentralisé «sera bientôt parachevée par la dotation des wilayas de Ghardaïa et Tissemsilt, qui sont les seules à en être dépourvues actuellement».

Parallèlement, M. Mansouri a annoncé la possibilité du traitement «prochaine-

ment» des dossiers des investisseurs via l'Internet, grâce, a-t-il dit «à la création en cours d'une banque de données centralisées, qui pourra être consultée par les différents guichets uniques du pays».

Des représentants de 7 wilayas du pays, en plus de différents départements ministériels concernés, ont pris part à cette journée d'étude visant, selon le DG de l'ANDI, à «réunir le cadre nécessaire pour exposer les préoccupations en vue d'unifier les efforts susceptibles de conduire au bon investissement».

Cette rencontre est inscrite au titre des orientations gouvernementales visant à la promotion du rôle des guichets uniques et la facilitation de l'acte d'investissement, ainsi qu'à informer les concernés sur les nouvelles procédures légales introduites en la matière, est-il encore ajouté.

R. E.

INVESTISSEMENTS

Des hommes d'affaires polonais à Chlef

Une délégation d'hommes d'affaires polonais, conduite par le secrétaire général de la Chambre polonaise du commerce, a rencontré, lundi à Chlef, des hommes d'affaires et des industriels de la région pour examiner conjointement les opportunités d'investissement et les possibilités d'établir un partenariat entre des entités économiques polonaises et des entreprises locales.

Initiée par la Chambre de commerce et de l'industrie de la wilaya, cette rencontre a pour objectif, selon le président de la CCI locale, de faire connaître aux investisseurs polonais les créneaux d'investissement existant dans la région dans les domaines notamment de l'agroalimentaire, de l'industrie, du tourisme ainsi que dans le bâtiment et les industries de transformation.

Dans ce contexte, il a mis en relief l'envergure des programmes de développement affectés à la wilaya de Chlef dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014) et l'apport que pourrait apporter l'investissement étranger.

Lors de cette rencontre, qui a eu pour cadre la salle de l'assemblée populaire de wilaya, une quinzaine d'hommes d'affaires polonais ont présenté leurs entreprises et informé leurs homologues locaux sur leur disponibilité à établir un partenariat avec des hommes d'affaires de la région, notamment dans le domaine de l'industrie mécanique, du bâtiment, de l'agroalimentaire et du secteur meunier.

Dans ce contexte, le secrétaire général de la Chambre de commerce polonaise a estimé, lors d'un point de presse animé à l'issue de cette rencontre, que les conditions d'investissement en vigueur en Algérie sont «acceptables», et il appartient par conséquent aux entreprises et aux hommes d'affaires polonais de saisir les opportunités d'investissement qui leurs sont offertes.

APS

BOUIRA

Préparatifs du Salon de l'artisanat

Un total de 345 entreprises artisanales a vu le jour, depuis le début de cette année, dans la wilaya de Bouira, selon la directrice de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers.

"Ces unités s'ajoutent à 2.734 entreprises actuellement opérationnelles à travers la wilaya dans les métiers de la confection de gâteaux traditionnels, du tissage, de la bijouterie, de la poterie, de la feronnerie d'art et de la confection d'habits traditionnels", a indiqué Mme Benhamouda Ibtissam en marge des préparatifs en cours pour la tenue, demain jeudi, d'un salon de l'artisanat et des métiers.

Concrétisées entre 1999 et 2010, ces entreprises ont contribué à la création de pas moins de 9.835 postes d'emploi, dont 2.734 permanents, a ajouté la même responsable.

S'agissant des 345 unités concrétisées depuis début 2011 au 31 octobre écoulé, et dont 123 sont gérées par des femmes, elles sont à l'origine de la création de 990 postes de travail, parmi lesquels 345 permanents.

Par ailleurs, cette responsable a fait part de la réception programmée à la fin de cette année de la maison de l'artisanat de Sour El-Ghozlane, réalisée au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux.

La wilaya compte 2.734 artisans immatriculés, dont plus de 800 issus de la commune de Bouira, 420 de M'chedallah, 400 de Lakhdaria et 250 de Sour El-Ghozlane.

APS

ORAN

Préservation du patrimoine

Une quarantaine de jeunes oranais ont été formés dans des spécialités inhérentes à la préservation du patrimoine, dans le cadre du programme algéro-français "JAREII", l'association "Santé Sidi El-Houari" (SDH).

Ce programme visant la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine, lancé au mois d'avril 2011, est co-piloté par l'association "Santé Sidi El-Houari", côté algérien, et l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux, côté français.

Sur la quarantaine de jeunes formés, 10 ont suivi dernièrement un stage dans 10 centres différents à Bordeaux, a indiqué le secrétaire général de SDH, M. Yahi Maachou.

Une troisième et dernière session de ce programme de formation, concernant une trentaine de jeunes, est prévue au mois de décembre prochain.

Du côté français, 10 animateurs socio-culturels bordelais ont été formés à l'accompagnement par leurs pairs oranais.

En plus du programme de formation, d'autres actions sont au menu du JAREII, en l'occurrence une caravane de sensibilisation pour la préservation du patrimoine, qui sillonnera des villes et villages, de l'Ouest à l'Est du pays.

APS

LAGHOUAT, SALON DE L'ARTISANAT DE GUELTAT SIDI SÂAD

Nécessaire soutien pour la commercialisation des produits

Dans la commune de Gueltat Sidi Saâd, wilaya de Laghouat, les participantes au Salon des produits de l'artisanat ont mis l'accent sur le nécessaire soutien à apporter à la femme au foyer pour l'aider dans la commercialisation de ses produits d'artisanat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Côturée vendredi dernier au complexe sportif de proximité de Gueltat Sidi Saâd, cette manifestation a permis aux femmes de soumettre leurs préoccupations et d'insister sur la mise en place de mécanismes et d'un environnement susceptible de leur permettre d'écouler leurs produits d'artisanat au niveau des marchés locaux et régionaux et de contribuer à l'activité économique de la région, ainsi qu'à la préservation du patrimoine local, a souligné l'APS.

Le renforcement des opportunités de formation et d'apprentissage, en vue d'une meilleure qualification, la disponibilité des matières premières et la création d'espaces pour la matérialisation de leur savoir-faire ont également été soulignés par les représentantes d'associations féminines locales.



A cette occasion, les intervenantes se sont félicitées des dispositifs d'emploi et de financement, par le biais de l'ANGEM notamment, ayant permis le financement et le montage d'ateliers d'artisanat et de micro-entreprises. De son côté, le représentant de l'antenne locale de l'ANGEM a présenté les dispositions préconisées par cet organisme de soutien à l'emploi, notamment la révision à la hausse du montant des crédits destinés aux femmes aux foyers et les facilités d'accompagne-

ment qui leur sont accordées en vue de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Initié dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat, ce salon de trois jours, dédié aux ouvrages féminins, a, selon l'APS, enregistré la participation d'une centaine de femmes artisanes issues de différentes communes de Laghouat activant dans les branches de la couture, la broderie, la tapisserie, la pâtisserie et autres activités artisanales.

B. M.

SOUK-AHRAS, PROTECTION CIVILE

Un «couvoir» de l'élite sportive locale

Le club sportif amateur de la Protection civile de Souk-Ahras, fondé en 1994, est encadré par une équipe de techniciens dont le souci est de contribuer à la formation d'une élite sportive dans la ville, a confié à l'APS, son président.

C'est ainsi que l'équipe d'athlétisme du club, qui compte six autres disciplines (football, karaté, judo, boules, natation et cyclisme), a remporté une médaille de bronze au championnat national minimes-filles dans la distance des 150 m.

Les entraînements des "pompiers" se déroulent essentiellement au complexe sportif Badji-Mokhtar et à la salle omnisports de la Protection civile sise dans le même complexe. Le club compte en tout, 441 athlètes, dont 358 garçons et 83 filles, selon son président, M. Mourad Djelailia qui a signalé que le plus grand

nombre de cet effectif se concentre dans les sections football, athlétisme et natation. Le club, qui se félicite de "l'aide soutenue" des autorités de la wilaya, se heurte souvent à des problèmes de planning des entraînements, par manque d'une autre piste d'athlétisme et d'une seconde piscine. Les dirigeants sont également reconnaissants envers le ministère de la Jeunesse et des Sports qui contribue à équiper les athlètes, notamment en tenues sportives.

En outre, le club s'enorgueillit d'être à l'origine de la création de la discipline natation dans la ville de Souk-Ahras.

Le club sportif amateur de la Protection civile a aussi donné à l'Algérie le champion Tewfik Makhloufi détenteur de la médaille d'or au 800 m lors des Jeux africains de Maputo (Mozambique).

APS

TEBESSA, PLANTATION DE LA POMME DE TERRE HORS SAISON

2.500 hectares ciblés par la prochaine campagne

La campagne 2011-2012 de plantation de la pomme de terre "hors saison", dans la wilaya de Tébessa, cible une superficie de 2.500 hectares, contre 2.200 hectares la saison dernière, selon la Chambre locale de l'agriculture.

L'essentiel de la surface destinée à cette spéculation sera réservé à la production de la pomme de terre de consommation, le reste (100 ha) devant être consacré à la culture de la pomme de terre de multiplication, a précisé la Chambre locale de l'agriculture qui a souligné, à cet égard, que les services agricoles envisagent d'améliorer les rendements pour les porter de 250 quintaux à l'hectare à 350 qx/ha en 2012 et à plus de 400 qx/ha à l'horizon 2014.

Cet objectif sera atteint à la faveur de la généralisation et de la multiplication des actions de fertilisation des parcelles cultivées et du renforcement de l'irrigation.

La dernière récolte de pomme de terre



de saison avait donné lieu à une production de plus de 25.000 quintaux, avec un rendement moyen avoisinant les 250 qx/ha, obtenu principalement dans les parcelles agricoles-pilotes des régions d'El-Houidjbet et d'El-Ma Labiod, deux localités situées à 40 km au sud de Tébessa.

La production actuelle de pomme de terre qui couvre environ 30% des besoins du marché local, en satisfiera près de 50% d'ici 2014, a également signalé la Chambre de l'agriculture.

La production de la pomme de terre connaîtra un "essor certain" dans cette wilaya grâce, notamment, à la prochaine exploitation des nouveaux périmètres agricoles délimités à proximité du barrage de Safsaf et des six retenues collinaires, nouvellement réceptionnées en différents endroits de la wilaya.

Les capacités de stockage de la wilaya, limitées actuellement aux seules chambres froides de l'ex-Cofel et de l'ENAFroid de Tébessa, emmagasinant ensemble 10.000 quintaux, seront renforcées "prochainement" par de nouvelles chambres froides, dont une d'une capacité de 50.000 quintaux est en phase de montage à Chrâa.

APS

TIZI-OUZOU, SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'UGTA préoccupée...

L'union de wilaya de Tizi-Ouzou de l'Union générale des travailleurs algériens a exprimé hier sa préoccupation quant à la situation socioéconomique qui prévaut dans la région.

PAR LOUNES BOUGACI

En effet, la commission exécutive de wilaya s'est réunie cette semaine dans le but de débattre en profondeur de la situation en question et a constaté qu'elle ne cesse de se dégrader un peu plus à chaque année qui passe. «*Et pour cause, souligne cette organisation syndicale, pratiquement toutes les préoccupations du quotidien des citoyens en général et des travailleurs en particulier, à savoir le chômage endémique, la difficulté d'insertion, l'érosion du pouvoir d'achat, n'ont trouvé une solution idoine pour les sortir de leur marasme. Et ce ne sont pas les solutions et formules de replâtrage dont on se gargarise qui lèveront ces freins au développement local.*» La commission exécutive de wilaya exprime, par ailleurs, ses vives inquiétudes devant les derniers développements qu'a connus la laiterie de Draâ Ben Khedda et s'interroge sur le devenir de cette entité économique et de ses salariés à cause du silence inexplicable des pouvoirs



publics. Selon le même syndicat, cette situation, fruit de manœuvres et d'extrapolation, vise tout simplement et clairement à hypothéquer l'outil de production et par voie de conséquence la paupérisation de centaines de familles. Dans la même déclaration, l'UGTA déclare refuser à ce que la laiterie de Draâ Ben-Khedda devienne la proie des prédateurs, ni qu'elle serve de fonds de commerce à des fins politiciennes et électoralistes. Quant à l'objet de la contestation butant sur les choix économiques du gouvernement, la commission exécutive de l'UGTA de Tizi-Ouzou estime que celle-ci est dénuée de tout aspect revendicatif tant sur le plan social que professionnel. Et d'ajouter qu'elle s'accorde le devoir d'user de tous les moyens pacifiques et légaux pour faire barrage à toute forme

d'aventurisme qui mettrait en péril le devenir des travailleurs. Au sujet de la tripartite sociale, tenue en septembre 2011, la «*CEW se réjouit que le mouvement syndical incarné par l'UGTA de Tizi-Ouzou n'ait pas raté la roue de l'histoire et se félicite de la déclaration courageuse élaborée par les cadres syndicaux de la wilaya, tous secteurs confondus traitant de la faillite de cette tripartite.*» L'UGTA de Tizi-Ouzou demande l'abolition de l'article 87 bis de la loi 90/11

ainsi que la revalorisation substantielle avec impact sur le net des pensions et allocations de retraites. En outre, la rencontre organisée par le Conseil national économique et social à Tizi-Ouzou, il y a quinze jours, n'a pas été du goût de l'UGTA de Tizi-Ouzou. C'est du moins ce qu'elle laisse entendre en soulignant : «*Nous nous interrogeons sur les desseins des organisateurs de la dernière rencontre régionale du Cnes à Tizi-Ouzou à l'effet d'écouter, encore et encore, les préoccupations de la société civile et de se pencher sur le développement local. Comment interpréter la solvabilité de cette rencontre dès lors que les pouvoirs en place reconnaissent que le chômage est endémique, que l'administration est sclérosée et que le développement est en berne.*»

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Ouverture, aujourd'hui, du salon du livre "Djurdjura"

C'est aujourd'hui, mercredi, que s'ouvre à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou la quatrième édition du Salon du livre Djurdjura en hommage aux écrivains de la wilaya : Chabane Ouahioune et le regretté Tahar Oussedik. Le salon en question s'étalera jusqu'au 21 novembre. Plusieurs activités sont au menu de cette manifestation, selon Farida Djabat de la Direction de la culture de la wilaya, qui supervise cette manifestation culturelle. L'activité principale est, bien entendu, une exposition et vente de livres à laquelle sont conviés plusieurs éditeurs aussi bien de la wilaya de Tizi-Ouzou que d'autres régions principalement Alger et Béjaïa. D'autres activités accompagneront cette exposition-vente de livres, notamment des conférences. La première sera animée aujourd'hui, mercredi, au sujet du texte littéraire, par Aïni Belouche, enseignante à l'université de Tizi-Ouzou. «*L'audiovisuel, une pratique nouvelle ou une concurrence dangereuse pour le livre*» est une autre communication qui sera donnée par Ouiza Aït Mouloud, qui enseigne à la même université. Une table ronde sur l'écriture de l'histoire, passage de l'oralité à l'écrit, sera animée par Daho Djerbal, Fouad Soufi et Mohamed Lahcen Zeghidi, respectivement directeur de la revue *Naqd*,

chercheur du CRASC d'Oran et professeur à l'université d'Alger. Une deuxième table ronde aura pour thème le livre en braille dans les espaces de lecture publique. Elle sera animée par Rachid Hadj Nacer, directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, Youcef Merahi, secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité, et Yacine Mira, responsable de l'unité braille de l'Office national des publications scolaires. La rencontre sera modérée par Abderrahmane Amalou, auteur d'un livre en braille. Une rencontre littéraire est, par ailleurs, prévue avec l'écrivain et romancier Rachid Kahar sur son roman *Les frères ennemis*. Elle sera animée par le romancier et éditeur Tarik Djerroud. Comme souligné plus haut, ce salon du livre sera l'occasion de rendre hommage à deux écrivains de la région, l'un décédé en 1995, à savoir Tahar Oussedik, auteur, entre autres, des biographies très romancées de Fadhma N'Soumer et de Ahmed Oumeri. Chabane Ouahioune, de son côté, sera aussi honoré de son vivant au niveau de la salle du petit théâtre. Pour agrémerter cette manifestation culturelle, plusieurs documentaires sur les vies et les œuvres d'écrivains algériens seront projetés. Il s'agit, notamment, du documentaire *Sur les traces de Taos Amrouche* de Sadia Barèche, *Massinissa*

de Numidia Productions, *La troisième vie de Kateb Yacine* de Brahim Hadj Slimane et, enfin, de *Tahar Djaout, un poète peut-il mourir ?* de Abderezzak Larbi Chérif, ancien présentateur du journal télévisé à Berbère télévision. Des récitals poétiques, des ventes dédicaces, des lectures de textes par des élèves ainsi qu'un atelier de démonstration autour des nouvelles technologies du livre animé par l'ENAG (Entreprise nationale des arts graphiques) sont aussi signalés par les organisateurs.

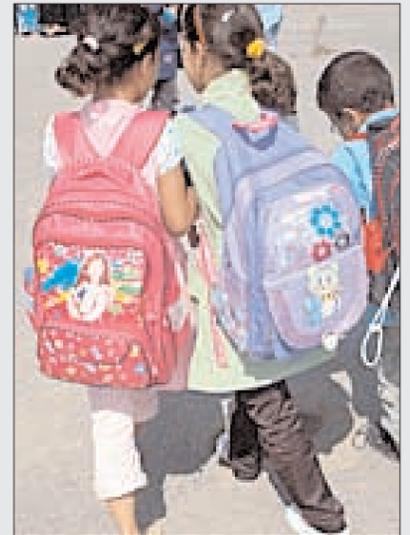
Amazigh Kateb à Tizi-Ouzou

Toujours à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le fils du romancier-dramaturge Kateb Yacine et auteur de l'inénarrable *Nedjma*, Amazigh, sera l'invité de ladite maison aujourd'hui, mercredi, a-t-on appris avant-hier de la part de Sonia Iloul, responsable de la communication de cet établissement culturel. Cette dernière souligne que Amazigh Kateb sera le hôte de la ville des Genêts afin d'animer, à partir de quatorze heures, au niveau de la salle de spectacle, un montage de textes inédits de Kateb Yacine, intitulé «*Le poète comme un boxeur*». Amazigh Kateb sera accompagné par Samir El-Hakim. La mise en scène de ce spectacle a été réalisée par Kheiredine Lardjam.

L. B.

OUED AISSI

Les comités de villages mécontents



La situation peu reluisante qui règne au sein du collège situé dans la localité de Oued Aïssi, 5 kilomètres à l'est de la ville de Tizi-Ouzou, a fait réagir les comités des villages de Rehahlia, Tazmalt El-Kaf, Sikh Oumeddour, Chamlal, Oued Aïssi et Kef Lahmar. Les responsables de ces derniers ont, en effet, tenu une réunion en milieu de semaine pour étudier l'état des lieux jugé préoccupant au sein dudit CEM. Après quoi, il a été décidé d'organiser une action de protestation sur la RN 12 et ce, durant la journée du dimanche 20 novembre. La réunion en question a permis de constater que toutes les démarches sont restées vaines concernant la prise en charge des problèmes auxquelles sont confrontés leurs enfants. Les parents d'élèves, qui ont pris part à la rencontre, ont constaté l'insécurité qui règne encore dans le CEM, l'absence de cantine scolaire, l'absence de ramassage scolaire, la non-prise en charge des déchets ménagers qui jonchent les alentours du CEM et, enfin, l'absence de clôture sécurisante. Les concernés disent accorder une semaine de délai aux autorités pour réagir à leurs doléances avant de passer à l'action.

OBSERVATOIRE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Désignation d'un nouveau président

Malik Hessas, ingénieur d'Etat et membre de l'Observatoire pour le développement économique et social de la wilaya de Tizi-Ouzou a été désigné cette semaine à la tête de cette structure rattachée à l'Assemblée populaire de wilaya. C'est ce qui a été annoncé hier par Mahfoud Bellabas, Président de l'APW de Tizi Ouzou. «*Suite à la paralysie volontaire, entretenue et programmée de l'ODES de la wilaya de Tizi-Ouzou, et dont M. Aoudj est entièrement responsable, le président de l'APW, et conformément à ses prérogatives, décide de le relever de ses fonctions de président de l'ODES*», lit-on dans un communiqué envoyé à la presse hier. Aucune autre explication n'a été donnée concernant cette décision.

L. B.

NEW-YORK

Les "indignés" veulent fermer Wall Street jeudi



Les militants d'"Occupy Wall Street" espèrent fermer jeudi la Bourse de New-York en organisant ce jour-là une fête populaire à l'occasion du deuxième mois de leur mouvement de protestation contre les inégalités sociales et l'avidité des banques. Les organisateurs admettent que cette journée d'action risque, par son côté provocateur, de se traduire par des arrestations massives et d'aggraver les relations, déjà tendues, avec la municipalité de la Grosse Pomme. Ils entendent marcher sur Wall Street à partir de leur campement de fortune installé au square Zuccotti installé depuis le 17 septembre à deux pâtés de maisons avant de rayonner dans toute la ville en empruntant le métro. En fin de journée, un regroupement est prévu sur le pont de Brooklyn. Un porte-parole de la Bourse new-yorkaise a refusé de commenter l'information. Les services du maire, Michael Bloomberg, et de la police (NYPD) n'étaient pas disponibles pour réagir.

BIRMANIE

Aung San Suu Kyi bientôt de retour à la case élection ?



Personne, il y a juste un an, au moment où Aung San Suu Kyi était libérée, n'aurait imaginé un pareil retour au premier plan. Marginalisée par... quinze années de réclusion sur les vingt-deux dernières années, l'opposante birmane (66 ans) va «probablement» revenir sur la scène politique en participant aux prochaines élections partielles, selon l'un des porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Ce retour de l'«opposante-cactus» et de la LND au cœur de l'échiquier a été rendu possible par une récente modification de la loi sur les partis, qui permet dorénavant aux personnes emprisonnées d'être membres d'une formation politique. La Nobel de la paix 1991 pourrait se présenter dans une circonscription de la banlieue de Rangoun. La LND avait remporté les élections de 1990 sans jamais être autorisée à gouverner. Même probable, l'annonce de cette candidature témoigne d'une volonté d'ouverture du nouveau régime birman entré en fonction en mars, qui s'apprêterait à libérer de nouveaux prisonniers.

CAMPAGNE POUR LES LÉGISLATIVES EN EGYPTE

La fièvre électorale monte d'un cran

La fièvre électorale est montée d'un cran en Egypte où militants et équipes de campagne semblent prêts à tout pour recueillir les voix des électeurs, à deux semaines du premier scrutin parlementaire libre organisé dans le pays depuis des décennies.

Neuf mois après la "Révolution du Nil" qui a renversé Hosni Moubarak, les Egyptiens sont appelés aux urnes le 28 novembre dans le cadre d'élections législatives qui doivent se dérouler en plusieurs étapes avant une élection présidentielle promise par le Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir depuis février.

Après trente ans de processus électoraux entachés d'actes d'intimidation, de bourrage d'urnes et de corruption, ce scrutin est l'occasion pour de nombreux Egyptiens de voir, enfin, leur voix prise en compte.

Face à cet enjeu et à l'approche de l'échéance, les équipes de campagne des candidats ne prennent plus de gants et n'hésitent pas à avoir recours à des méthodes plus ou moins musclées : affiches de campagne déchirées, meetings perturbés et distribution de tracts peu flatteurs pour les candidats rivaux.

Au cœur de toutes les attentions et de toutes les critiques, les Frères musulmans et leur formation politique, le Parti de la liberté et de la justice. Interdite sous l'ancien régime, la confrérie islamiste est considérée comme la formation la mieux organisée du pays et fait figure de grande favorite.

Disposant d'un réseau d'organisations caritatives et d'hôpitaux, les Frères musulmans sont très présents auprès de la population dans l'ensemble du pays et leurs opérations de séduction de l'électorat ne sont pas du goût de leurs adversaires qui dénoncent des achats de voix.

Selon le journal *Al Dostour*, le parti a récemment proposé des médicaments à moitié prix et a sponsorisé un match de football dans un village du pays.

BATAILLE DE BANDEROLES

Neuf mois après la chute du régime sans partage de Moubarak, les électeurs



pourraient bien se trouver désorientés face aux 6.000 candidats qui se présentent sur des listes indépendantes.

A moins de quinze jours du scrutin, une bataille judiciaire est toujours en cours pour interdire aux anciens membres du parti de Moubarak de se présenter, et la commission électorale n'a toujours pas publié une liste définitive des candidats.

Face à la kyrielle de candidats, les partis politiques tentent de sortir du lot en recouvrant les rues du Caire de portraits géants et de slogans.

"*Votre vie est meilleure avec le parti de la Liberté et de la Justice*", déclare l'organisation islamiste. "*Votre droite est votre droit*", proclame, de son côté, le parti libéral des Egyptiens libres.

Et la guerre des affiches fait rage. Dans les quartiers aisés de la capitale, les opposants des partis islamistes retirent celles du Parti de la liberté et de la justice, et dans certaines régions du pays, ce sont les candidats libéraux qui font les frais de cette bataille médiatique.

"*Les milices des Frères musulmans déchirent les affiches électorales*", déclare Saâd Kheir Allah, candidat de la Coalition populaire à Alexandrie, dans les colonnes de *Shorouk*. "*Je suis opposé à l'idée de commencer des élections en jouant des muscles en faisant appel à des voyous*."

Selon certains militants, des partis font appel à des volontaires rémunérés pour défendre les affiches contre tout acte de sabotage.

"*C'est très difficile pour les nouveaux partis qui n'ont pas de relations ni d'argent de financer l'installation d'affiches dans les*

endroits les plus stratégiques", estime Soliman du Parti de la justice et de la liberté.

CONCLURE UN PACTE

Loin de l'agitation du terrain, la bataille électorale se poursuit sur la toile. Des partis libéraux laïcs utilisent ainsi les réseaux sociaux pour faire passer leurs idées et afficher leur opposition aux partis islamistes.

Sur une page Facebook intitulée "*Pas de régime des Frères musulmans en Egypte*", qui compte plus de 60.000 abonnés, ils listent les raisons pour lesquelles les électeurs doivent boycotter la confrérie islamiste lors du scrutin.

"*Pourquoi ? Parce qu'ils sont machiavéliques et prêts à conclure un accord avec Satan lui-même pour atteindre leurs objectifs*", peut-on y lire.

En raison de l'interdiction de slogans religieux, on ne trouve aucune trace du slogan des Frères musulmans "Islam est la solution" sur les affiches officielles mais il reste scandé par les membres de la Confrérie. Mais en Egypte, où la majorité des femmes portent le voile islamique, la référence à la religion n'est pas forcément gage de succès.

Nadia Ahmed Abdelhamid, une femme de ménage de 45 ans qui porte le voile, raconte avoir eu entre les mains à la sortie de la mosquée des tracts de militants islamistes prônant notamment l'interdiction du pantalon.

"*Je ne veux pas des Frères musulmans*", dit-elle. "*Je ne leur fais pas confiance*."

YÉMEN

Le président Saleh prêt à quitter le pouvoir ?

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a affirmé lundi qu'il quitterait "bien sûr" le pouvoir après un accord entre les différentes parties sur un mécanisme de transfert du pouvoir et après des élections.

"*Celui qui veut s'accrocher au pouvoir est fou*", a affirmé le président du Yémen, lors d'un entretien à la chaîne française France 24.

"*Quand un accord sera trouvé sur le plan du Golfe, qu'il sera signé et quand un calendrier sera défini pour sa mise en oeuvre et que des élections auront eu lieu, le président partira*", a-t-il ajouté.

M. Saleh a déjà promis à plusieurs reprises de quitter le pouvoir mais n'a jamais signé le plan des monarchies arabes du Golfe, qui prévoit son retrait du pouvoir, en échange d'une immunité pour lui-même et ses proches.



Sur France 24, M. Saleh a affirmé "*n'avoir jamais refusé de le signer*" mais dit qu'il voulait le "lire" et "*travailler sur*

un mécanisme" pour le mettre en oeuvre.

Cette déclaration intervient alors que l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Jamal Benomar, en visite dans le pays, a appelé lundi à un rapide transfert du pouvoir.

"*Le moment est venu d'accélérer le changement au Yémen et d'entamer un transfert du pouvoir*", a affirmé M. Benomar aux journalistes.

M. Saleh a, par ailleurs, contesté lundi que son gouvernement ait réprimé les protestataires réclamant son départ, tout en indiquant que le "Printemps arabe" qui a conduit à la chute de plusieurs dirigeants était plutôt "le chaos arabe".

PRESSIONS DIPLOMATIQUES

La Syrie de plus en plus isolée

L'Union européenne renforce ses sanctions contre Damas. La Turquie et la Jordanie réclament le départ d'Al-Assad mais la répression continue.

Des affrontements entre forces fidèles au président Bachar al-Assad et insurgés ont fait une quarantaine de morts lundi près de la ville de Khirbet Ghazaleh, sur le plateau de Hauran, dans le sud de la Syrie, ont rapporté des opposants.

C'est la première fois qu'on fait état d'une résistance armée de cette ampleur contre le régime dans cette région proche de la Jordanie, même si des manifestations y avaient eu lieu au début du soulèvement en mars.

Les soldats appuyés par des blindés ont tué vingt personnes — des déserteurs de l'armée gouvernementale, des insurgés et des civils - lors de l'attaque de Khirbet Ghazaleh et des combats qui se sont poursuivis dans les environs.

Une vingtaine de militaires gouvernementaux ont également trouvé la mort dans ces affrontements, ont précisé des activistes locaux.

L'armée a décidé d'intervenir après une embuscade tendue par des déserteurs à un car de la police près de la ville.

"Les déserteurs ont résisté quand les soldats ont attaqué et des Bédouins venus de villages voisins sont arrivés à la rescousse pour aider la population de Khirbet Ghazaleh", a dit un membre de l'opposition locale, Abou Hussein.

Renforcement des sanctions

Les pressions diplomatiques se sont intensifiées lundi sur la Syrie de Bachar el-Assad, qui, avec l'appui de la Russie, leur résistait en excluant de subir le même sort que la Libye de Muammar Kadhafi. Deux jours après la suspension de la Syrie par la Ligue arabe, l'Union européenne a renforcé ses sanctions contre Damas tandis que la Turquie et la Jordanie, voisines de la Syrie, ont pris position en faveur d'un départ du président Assad. Reprenant des arguments employés par le pouvoir syrien, la Russie a, en revanche, critiqué la décision de la Ligue arabe et a accusé l'Occident d'encourager la population syrienne au soulèvement.

Depuis mars, le régime de Bachar al-Assad est confronté à un mouvement de contestation qu'il tente de réprimer par la force, au prix de plus de 3.500 civils tués selon les estimations des Nations unies. Damas impute les troubles à des "terroristes" et des bandes armées soutenues par l'étranger. Le roi Abdallah de Jordanie a déclaré que, dans l'intérêt de la Syrie, Bachar el-Assad devrait s'effacer. "Je crois que si j'étais à sa place, je démissionnerais", a déclaré le souverain hachémite dans un entretien accordé à la BBC.

Le régime syrien a accepté le 2 novembre un plan de résolution de la crise élaboré par la Ligue arabe et prévoyant le retrait de l'armée des villes, la libération de prisonniers politiques et l'ouverture d'un dialogue avec l'opposition. Face à la poursuite de la répression, la Ligue arabe a décidé samedi de suspendre la Syrie à partir de mercredi. Walid al-Moualem, ministre syrien des Affaires étrangères, a jugé cette décision "extrêmement dangereuse" alors que Damas avait commencé, selon lui, à appliquer le plan arabe.

La Syrie a réclamé la convocation d'un sommet extraordinaire de la Ligue arabe. Le secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil Elaraby, a fait savoir qu'il avait transmis la requête de Damas aux chefs d'État des pays membres de la Ligue et qu'il fallait l'assentiment de 15 d'entre eux pour organiser ce sommet, a indiqué l'agence de presse égyptienne Mena.

"Pas de second scénario libyen"

D'après des opposants, les violences se poursuivent sur le terrain. Les forces de sécurité syriennes ont abattu l'opposant Amin Abdo al-Ghothani sous les yeux de son fils de neuf ans à un barrage érigé à l'extérieur de la ville d'Inkhil, ont rapporté les Comités de coordination locale. À Homs, des habitants rapportent que de nouveaux tirs de blindés ont tué un adolescent et fait huit blessés dans le



Syrie (...) représente un pas dangereux", a indiqué Walid Moualem, au cours d'une conférence de presse, ajoutant que la Syrie "paie le prix de ses positions fermes", mais qu'elle "ne fléchira pas et sortira plus forte". "Les complots ourdis contre la Syrie échouent", a-t-il ajouté.

Le ministre syrien a, en outre, exclu l'éventualité d'une intervention étrangère en Syrie. "La Syrie n'est pas la Libye. Le scénario libyen ne se répétera pas. Ce qui se passe en Syrie est différent de ce qui s'était passé en Libye, et le peuple syrien ne doit pas s'inquiéter", a-t-il estimé. "Je suis sûr que la Russie veut jouer un rôle efficace dans le dialogue qui va se tenir (entre le pouvoir syrien et les opposants), et ceci est une chose positive", a-t-il poursuivi.

Excuses

Samedi soir, après la décision de la Ligue arabe, des centaines de partisans du régime ont attaqué les ambassades saoudienne, qatarie et turque à Damas ainsi que des missions diplomatiques turques et françaises à Lattaquié (nord-ouest) et à Alep (nord), entraînant de vives protestations internationales. Lundi, le ministre syrien des Affaires étrangères a présenté ses excuses pour ces violences. "Je m'excuse à ce sujet et j'exprime l'espoir que cela ne se répétera pas. Nous sommes responsables, conformément au traité de Vienne, de la sécurité des ambassades et je présente mes excuses pour ce qui s'est passé", a-t-il déclaré.

La Ligue arabe va rencontrer les opposants syriens

Nabil al-Arabi doit rencontrer lundi des opposants syriens en prévision d'une réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, mercredi à Rabat, a-t-on appris auprès d'un responsable de la Ligue. "Le secrétaire général de la Ligue arabe va rencontrer des représentants de l'opposition syrienne dans l'après-midi (du lundi) au siège de la Ligue arabe", a déclaré ce responsable. Il est toutefois prématuré d'envisager une reconnaissance par la Ligue arabe de l'opposition syrienne comme autorité légitime du pays, a précisé Nabil al-Arabi. Un conseil extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères doit se réunir mercredi au Maroc, deux semaines après que Damas a dit accepter un plan arabe de sortie de crise sans toutefois l'appliquer sur le terrain, où la répression, qui a fait plus de 3.500 morts depuis mi-mars selon l'Onu, n'a pas faibli. Cette réunion se tiendra en marge d'un forum, qui regroupera le même jour les pays arabes et la Turquie. Des responsables de la Ligue arabe se sont entretenus lundi dernier avec des associations de défense des droits de l'homme pour débattre des moyens d'assurer la protection des populations civiles syriennes. "Cette rencontre a pour objectif de concevoir des moyens de protéger les civils de l'étreinte de l'armée syrienne", a rapporté un responsable de la Ligue arabe. Neuf groupes y participent, dont l'Organisation arabe des droits de l'homme et des associations arabes d'avocats, de médecins et de journalistes. La Ligue a invité tous les courants de l'opposition à "se mettre d'accord sur un projet commun", les invitant à des rencontres au siège de l'organisation au Caire sous trois jours.

Réunion extraordinaire aujourd'hui au Maroc

Le ministère marocain des Affaires étrangères a annoncé lundi la tenue d'une réunion extraordinaire des chefs de la diplomatie de la Ligue arabe mercredi à Rabat, au sujet de la suspension de la Syrie de l'organisation. La réunion se déroulera en marge du forum de la coopération arabo-turque auquel les ministres des Affaires étrangères de la Ligue participent mercredi.

quartier de Bab Amro. Dans le faubourg damascène d'Erbin, des étudiants ont scandé "Dieu est plus grand que l'opresseur", selon une vidéo postée sur YouTube.

La plupart des médias étrangers ayant été expulsés, il est difficile de connaître de manière impartiale la situation sur le terrain. Walid al-Moualem a accusé les États-Unis d'encourager les troubles en apportant leur soutien à la décision arabe. Les efforts entrepris à l'ONU par les États-Unis et leurs alliés européens pour faire condamner la Syrie se heurtent jusqu'à présent à l'opposition de la Chine et de la Russie, échaudées par le précédent libyen. Pékin et Moscou ont laissé les pays occidentaux intervenir en Libye au nom de la protection des civils, mais jugent qu'ils ont ensuite outrepassé le mandat confié par l'ONU afin de renverser Muammar Kadhafi.

Walid al-Moualem s'est dit certain que la Chine et la Russie ne changeraient pas de position malgré la décision de la Ligue arabe. "Le scénario libyen ne se renouvelera pas", a-t-il dit. Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, a semblé conforter ce point de vue lundi. Selon les agences de presse russes, il a déclaré que la Russie s'opposait à la décision de la Ligue arabe et qu'elle soupçonnait les pays occidentaux d'encourager la contestation.

À Washington, un porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest, a déclaré lundi soir : "Il est clair que le régime Assad continue d'être isolé et qu'il affronte des pressions politiques croissantes." Il a réitéré la position américaine, à savoir que le chef de l'État syrien a perdu sa légitimité et devrait quitter le pouvoir.

Paris convoque l'ambassadrice syrienne

L'intervention militaire en Libye a été déclenchée après la suspension de la Libye de la Ligue arabe. Les pays occidentaux ne semblent toutefois pas disposés à s'engager dans une nouvelle guerre. "La situation est différente de la Libye. Il n'y a pas de résolution du Conseil de sécurité de l'Onu et la situation est bien plus complexe en Syrie", a dit William Hague, le secrétaire britannique au Foreign Office. À Paris, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Bernard Valero, a pour sa part rappelé que la priorité de la France était l'arrêt des violences, la protection des civils et une transition politique en Syrie.

La France a par ailleurs convoqué l'ambassadrice de Syrie à Paris au lendemain de l'attaque de ses missions diplomatiques à Lattaquié et à Alep par des groupes de manifestants organisés

La Syrie défie la Ligue arabe

La suspension de la Syrie de la Ligue arabe est un "pas dangereux", a estimé, lundi, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Moualem, affirmant que son pays "ne fléchira pas". "La décision de la Ligue arabe de suspendre la

LA GALÈRE DES PARENTS QUI TRAVAILLENT À PLEIN TEMPS

En quête d'une garde d'enfants en crèche

Les crèches constituent un mode de garde pratique et sûr pour l'enfant dont les parents travaillent à plein temps. L'inconvénient ? Une demande largement supérieure à l'offre de places... De l'inscription à l'admission, retour sur un parcours semé d'embûches qu'il faut maîtriser.

Faire garder son bébé dans une crèche est une option pratique. Bien sûr, certains parents considèrent qu'il s'agit-là d'un mode de garde trop collectif où la promiscuité induit parfois des petites maladies en chaîne. Mais à voir les listes d'attente et la véritable course d'endurance que représente l'obtention d'une place en crèche, il est bien certain que la plupart des parents plébiscitent ce type d'établissement. Il ne faut pas attendre la naissance de son enfant pour l'inscrire à la crèche ! Face à la pénurie de places, mieux vaut demander dès les premiers mois de la grossesse. Le



mieux est de faire des demandes simultanées auprès de plusieurs crèches pour avoir une chance d'aboutir. Les crèches sont des établissements dont l'ouverture et le fonctionnement sont réglementés et contrôlés par les services de santé du département (Protection maternelle et infantile). Chaque crèche (col-

lective, familiale ou parentale) possède un règlement intérieur. Les parents ne doivent pas hésiter à en consulter le contenu, voire à en demander copie. Ce document précise les modalités de fonctionnement de ce lieu de vie (horaires, accueil ou non des enfants malades, personnes pouvant venir chercher l'en-

fant...) et d'admission (âge limite d'admission de l'enfant, situation professionnelle des parents, lieu de résidence, vaccinations...).

Un registre spécifique est tenu avec des renseignements concernant l'enfant et sa famille. La personne responsable de la crèche est, en principe, une puéricultrice diplômée d'Etat, justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 5 ans. Pour les établissements plus petits (de moins de 40 places), il peut s'agir d'un éducateur de jeunes enfants. Lieu collectif accueillant de tout petits enfants, la crèche est strictement réglementée en termes d'hygiène et de veille médicale. Un médecin pédiatre est attaché à chaque crèche. Il est chargé de la surveillance médicale des enfants et de l'hygiène générale de la crèche. L'admission de l'enfant dépend de l'avis favorable de ce médecin attaché. Il faut, entre autre, justifier que l'enfant a bien reçu les vaccinations obligatoires (notamment le vaccin combiné

Diphthérie-tétanos-poliomyélite (DTP)) par la présentation de son carnet de santé. Le médecin surveille ensuite l'état de santé de l'enfant, en effectuant des examens réguliers.

FATIHA BEN MOUFFOK, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, AU MIDI LIBRE :

«La crèche doit être un milieu rassurant pour l'enfant»

Une crèche est un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants pré-scolaires, dès l'âge de 3 mois. La crèche a pour rôle de pallier au mieux l'absence des parents, mais sans s'y substituer. Il s'agit également d'un lieu permettant à l'enfant de découvrir la vie en collectivité et dont l'équipe d'encadrement et d'animation s'appuie sur un projet éducatif. Fatima Ben mouffok nous apporte quelques conseils dans cet entretien qu'elle nous a accordé.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi Libre : *Quel est l'âge idéal pour le placement des enfants en crèches ?*

Fatima Ben Mouffok : Dans beaucoup de cas, les parents placent leurs enfants dans une crèche ou garderie par cause de disponibilité. Nous pensons qu'il n'y a pas d'âge idéal fixe pour l'enfant ; le plus important est de pouvoir préparer convenablement la séparation avec l'enfant.

Beaucoup de parents restent trop près de leurs enfants, et il arrive que la rentrée en crèche, qui peut être la première séparation avec le milieu familial, soit vécue sur une tonalité traumatique par l'enfant.

Comment peut-on savoir que tel ou tel milieu est adapté à nos enfants ?

L'enfant en intégrant la crèche doit y trouver un milieu non seulement confortable, rassurant et contenant, à l'image du milieu familial (surtout quand l'insertion se fait à un âge précoce), mais il doit aussi y avoir un réel équilibre entre autorité et bienveillance, "un environnement suffisamment bon" qui lui permettrait de vivre de nouvelles expériences et de les affronter pour pouvoir renforcer ses capacités personnelles.

Quel est le nombre idéal de puéricultrices par enfants ?

En ce qui concerne le nombre d'éducatrices, nous pensons que l'essentiel est que la personne responsable puisse gérer et accorder un peu de temps à chaque enfant, qu'il s'agisse des apprentissages ou de discipline.

Une attention particulière est intéressante pour les enfants, surtout lorsque ceux-ci présentent des troubles du comportement, des retards de langage ou des difficultés relationnelles, car les aspects d'autorité et le cadre qui peuvent se retrouver dans des crèches ou des classes préscolaires peuvent aider à contenir l'enfant et réguler ses

difficultés. Cependant, il arrive que les crèches reçoivent des enfants avec certaines difficultés du comportement ou déficiences intellectuelles qui demandent un peu plus d'investissement de la part du personnel. A ce moment, on pourrait penser à renforcer le personnel pour mieux aider l'enfant et gérer la classe.

Quels sont les enjeux de ces placements ou de ces défaillances dans nos crèches sur l'avenir de l'enfant ?

Très souvent, psychologues et orthophonistes conseillent une intégration précoce de certains enfants avec des difficultés relationnelles et intellectuelles dans des crèches, lieux favorables pour la stimulation et l'adaptation sociales et relationnelles, en rencontrant les groupes de pairs, en devant se plier à l'autorité, respecter le cadre... et ceci afin de permettre un meilleur développement psycho-affectif. Mais malheureusement, il est très rare que les crèches reçoivent ces enfants ou les acceptent, c'est pour cela que nous pensons qu'il serait possible de réfléchir à des aménagements afin de permettre l'intégration de ces enfants dans ce genre d'institution, premier pas et premier lieu qui leur permettra une "meilleure" insertion

sociale par la suite et une préparation pour la scolarisation, même si cette scolarisation va se faire en milieu spécialisé. L'objectif ici n'étant pas tellement le nombre et la quantité des apprentissages mais leur qualité et leur efficacité à réguler le comportement et l'adaptation de l'enfant.

Le châtime corporel et les punitions existent, malheureusement, encore dans nos crèches ; qu'en pensez-vous ?

Lorsqu'on parle de cadre et d'autorité, il ne faut pas penser aux punitions extrêmes, tels les châtime corporels excessifs, mais il est important d'instaurer les limites et d'imposer l'autorité.

Croyez-vous qu'il devrait y avoir un pédiatre attaché à ces crèches ou un suivi psychologique des enfants ?

Oui, il serait intéressant d'avoir des spécialistes de différentes disciplines dans les crèches, ne serait-ce que pour repérer d'éventuelles difficultés. Par exemple, avoir un psychologue permet de repérer les enfants à difficultés précocement et de ce fait les aider et mieux les orienter et les prendre en charge.

O. A. A.

ADAPTATION Rôle des parents

Côté parents et côté pros, les débuts de votre enfant à la crèche, ça s'organise ! La réussite de son intégration s'appuie sur une séparation progressive et une connaissance mutuelle. Djemila Grémaud, directrice de crèche, dévoile quelques astuces de pros sur l'adaptation en crèche.

Cette place de crèche, vous la convoitez... Mais la séparation n'est pas facile à vivre pour autant. Vous avez beau vous dire que vous n'êtes pas la première à reprendre le chemin du bureau et que vous n'avez jamais entendu parler d'enfants traumatisés par la crèche, vous n'en menez pas large. Quelques clés pour réussir une rentrée à la crèche.

- Acceptez l'idée que les séparations sont utiles : Pendant quelques mois, vous avez vécu ensemble «collé-serré» avec votre tout-petit. A présent, vous devez vous investir à nouveau dans votre travail au quotidien et vivre séparée de lui chaque jour. Avec son entrée en crèche, vous devez aussi accepter qu'il fasse ses premiers pas dans la vie sociale et collective, tisse d'autres liens, mène sa petite vie en votre absence...

Pas toujours facile à vivre, pas insurmontable non plus ! Ecoutez vos propres émotions et n'hésitez pas à dire à votre bébé que vous êtes triste, ou aux éducatrices... C'est souvent plus simple lorsque les choses sont exprimées.

- Evitez de partir à la crèche dans la précipitation : Prenez le temps nécessaire pour votre préparation le matin, de façon à vous consacrer essentiellement à votre enfant avant le départ.

Ne faites pas durer les adieux ! En le quittant, vous prendrez peu à peu l'habitude de quitter la pièce en précisant à votre tout-petit l'heure de votre retour. Bien sûr, il ne sait pas encore lire l'heure, mais il comprend à vos intonations rassurantes que vous n'êtes pas inquiète. Au fil des jours, vous prolongerez par étape votre temps d'absence jusqu'à ce qu'il soit bien intégré.

- N'oubliez pas son doudou, s'il en a un : Cet objet «transitionnel», chargé des odeurs de la maison, fait le lien entre la crèche et son univers familial ; il va sécuriser votre enfant.

- Respectez les horaires : Durant la période d'adaptation, l'ensemble du personnel a fait en sorte de prendre le temps de vous accueillir avec votre tout-petit. Veillez à respecter les horaires de l'équipe et, notamment le soir, soyez à l'heure pour récupérer votre enfant.

- Evitez la vision idyllique : L'attitude parentale qui inquiète le plus Djemila Grémaud est celle des parents qui ont une vision idyllique de la crèche et qui nous disent qu'avec nous leur enfant va s'épanouir, qu'il ne craint rien... Certes, ils ont raison, mais en partie seulement ! Il va aussi devoir apprendre à attendre son tour, à ne plus être la priorité absolue, il va peut-être se faire mordre par un petit copain... Bien sûr, c'est un environnement très sécurisé, encadré par des professionnels, mais, comme à la maison, il peut aussi y connaître quelques difficultés ! Mieux vaut le savoir, sinon on peut être très déçu, et l'intégration risque de s'en ressentir...

Source : enfant.com

LES CONSEILS DE VALÉRIE CALVET, ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Réussir l'entrée de son bébé en crèche

Bébévallée : *Y a-t-il un «bon» âge pour mettre son enfant en crèche ?*

Valérie Calvet : La question ne se pose pas en ces termes. Les parents qui demandent une place dans une crèche travaillent tous les deux, l'entrée de leur enfant dépend donc de la date de reprise du travail de la mère et des résultats des commissions d'admissions des crèches qui se tiennent plusieurs fois dans l'année. En résumé, les parents ne «choisissent» pas vraiment le moment où ils confient leur enfant à la crèche. De toutes les façons, il n'y a pas d'âge idéal ; tout dépend de la relation mère/enfant. Si celle-ci est très fusionnelle, la séparation sera plus difficile, quel que soit l'âge du bébé.

On parle souvent d'un âge critique, vers 8-10 mois. Cette période n'est-elle pas à éviter pour l'arrivée du bébé en crèche ?

Vers 8-10 mois, l'enfant se rend compte qu'il ne fait pas qu'un avec sa mère. Il prend conscience que l'autre peut se séparer de lui et qu'il peut donc partir à tout moment d'où sa peur de l'abandon. Mais l'arrivée en crèche est préparée, grâce à une période d'adaptation (une à deux semaines) qui est justement prévue pour habituer l'enfant. On ne peut pas établir de règle s'appliquant à tous les bébés, et j'ai vu beaucoup d'enfants de 8-10 mois pour qui l'entrée en crèche s'est très bien passée.

Comment se préparer, en tant que mère, à l'entrée en crèche ?

Je conseillerais à la mère, dès qu'elle a obtenu une place en crèche, de contacter l'établissement pour poser les questions qui peuvent la tracasser, demander à consulter le règlement intérieur ou le projet pédagogique. Savoir concrètement comment fonctionne une crèche. Visualiser les choses contribuera à la rassurer.

La situation est plus délicate si la mère reprend le travail à contrecoeur et qu'elle n'a absolument aucune envie de confier son enfant à la

crèche ! Si elle s'en sent capable, elle a tout intérêt à le dire à l'équipe de la crèche, qui pourra alors l'accompagner et trouver des solutions pour calmer son angoisse (par exemple, l'autoriser à passer un coup de fil dans la journée pour s'assurer que tout va bien).

Faut-il préparer aussi son enfant ?

Bien sûr ! Il est indispensable que sa mère lui explique la situation : «*Je dois reprendre le travail et tu vas donc rester la journée à la crèche, où on s'occupera bien de toi. Et je reviendrai (ou papa vien-*



Quelles sont les erreurs à éviter ?

Il y a plusieurs erreurs que font certains parents sans s'en rendre compte. En voici quelques unes :

Ne rien dire à son enfant et le «jeter» en crèche sans explication, sous prétexte qu'il est trop jeune pour comprendre. Je l'ai déjà dit, mais j'insiste, car il est vraiment important de mettre des

dra) te chercher tous les soirs. Ne t'inquiète pas, je retourne travailler mais je t'aime toujours autant !» Il faut parler à son enfant quel que soit son âge, même s'il semble trop petit pour comprendre.

Cela n'empêchera certes pas l'enfant de manifester sa tristesse, ou sa colère, parce qu'il est normal qu'il préfère rester avec sa maman que d'aller à la crèche ! Une séparation n'est jamais agréable, et celle-ci représente un vrai changement de vie pour lui auquel il devra s'habituer.

Et du côté de la crèche, comment se passe l'arrivée d'un nouvel enfant ?

L'arrivée de tout enfant commence par «l'adaptation» qui est une présence progressive au sein de l'établissement entre l'enfant, sa

famille et le personnel. Le premier jour est une prise de contact, où la mère rencontre l'équipe et la personne référente chargée de l'accueil de son bébé, et à laquelle elle détaillera toutes les habitudes de vie de son enfant.

Ensuite, il y a un temps de présence commune de la mère et de son enfant au sein de la section, puis un temps où l'enfant vient seul pendant une heure, puis des temps de présence de plus en plus longs, incluant un repas, puis un temps de sommeil. A la fin de l'adaptation, l'enfant aura passé une journée complète à la crèche.

Je voudrais aussi préciser que le personnel de la crèche s'efforce de respecter, autant que possible, les habitudes de l'enfant à la maison : heures de sieste, rituels d'endormissement, repas, etc.

Source : bebevallée.com
Propos recueillis par
Marie-Pierre Nogués-Ledru

CALCIOPOLI La Juventus réclame 400 millions d'euros de dommages et intérêts

La Juventus Turin réclame plus de 400 millions d'euros de dommages et intérêts, après avoir présenté un recours devant le Tribunal administratif régional du Latium (Tar) contre la Fédération italienne (FIGC) dans le cadre du scandale du Calciopoli, selon la presse de mardi. La Juve reproche son inaction à la FIGC dans le procès sportif du scandale d'influence des arbitres en 2006, revu en 2011, et porte plainte auprès du Tar pour "manque d'égalité dans le traitement". Selon le quotidien sportif la Gazzetta dello sport, la Juve réclame 444 M EUR, sensiblement la même estimation que l'ensemble de la presse italienne. Le communiqué de la Juve, lundi, évoquait "une estimation prudente de plusieurs centaines de millions d'euros pour la baisse des droits télé (la Juve avait été rétrogradée en 2e division), la dévaluation de la marque", les pertes sur le marché des transferts, etc. Le club turinois, dépossédé de ses titres 2005 et 2006 lors du procès sportif du Calciopoli, essaie depuis de les récupérer, et veut d'abord faire annuler l'attribution du titre 2006 à son grand rival, l'Inter Milan (celui de 2005 est resté non attribué). Le président de l'Inter, Massimo Moratti, a jugé la demande de dommages et intérêts de la Juve "ridicule".

HANDBALL Le bureau fédéral appelle les clubs "récalcitrants" à reprendre la compétition

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a lancé, lundi, un appel pressant aux clubs "récalcitrants" pour reprendre la compétition, "et continuer à débattre des problèmes rencontrés dans un cadre légal".

"Les clubs du GSP, MCS et HBCEB sont invités à reprendre les compétitions et continuer à débattre des problèmes rencontrés dans un cadre légal" indique, dans un communiqué, le bureau fédéral réuni le 14 novembre, en session ordinaire. Ces trois formations refusent depuis le début du championnat, de prendre part à la compétition, initialement prévu avec 14 clubs, avant que le nombre ne passe à 20.

Au cours de cette réunion, les membres du BF ont examiné plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, en particulier celui lié à la candidature de l'Algérie à l'organisation des championnats d'Afrique des nations en 2014, ainsi que l'état de la préparation des équipes nationales pour les échéances futures : 12^{es} jeux Arabes de Doha (décembre 2011) pour les dames et les championnats continentaux de Rabat (dames et messieurs). Parmi les autres décisions arrêtées par le BF, il y a lieu de mentionner celles ayant trait à la "mise en place d'un collège technique" avant la fin novembre et «l'installation d'une commission ad hoc chargée de la mise en conformité des statuts de la FAHB sur la base des nouvelles dispositions réglementaires relatives aux fédérations sportives», a conclu le communiqué.

LE MATCH AMICAL ALGÉRIE-CAMEROUN ANNULÉ

Du jamais vu !

Le match amical international entre l'Algérie et le Cameroun, prévu mardi au stade du 5 Juillet 1962 (Alger) à partir de 18h, a été annulé, a annoncé lundi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site Internet.

PAR INES AMROUDE

« Le président de la Fédération camerounaise de football, M. Mohamed Ya, a informé ce soir (hier, lundi) à 21h00 la Fédération algérienne de football de l'impossibilité pour son équipe nationale de se déplacer à Alger pour le match amical Algérie-Cameroun prévu depuis longtemps pour le mardi 15 novembre 2011 », a indiqué un communiqué de la FAF.

Selon cette dernière, "cette annulation est due à un problème d'administration interne de l'équipe nationale du Cameroun".

Pourtant, le sélectionneur des Lions indomptables, Denis Lavagne, avait assuré dans une déclaration au quotidien spécialisé L'Equipe que "les choses se sont débloquentes lundi matin". "Le litige portait sur une prime de présence. Tout semble arrangé et nous allons rejoindre Alger lundi soir ou mardi matin", avait-il précisé.

La FAF a déploré cette situation "inacceptable", "singulière" et "antisportive", assurant qu'elle "prendra les dispositions avec les organismes concernés pour



défendre ses intérêts et le grave préjudice causé". Elle s'est excusée auprès du public et "notamment ceux qui ont déjà acheté des billets au niveau du stade du 5 Juillet d'Alger". "Ces billets seront remboursés et donneront droit en plus à l'accès gratuit à un des prochains matches du championnat de la Ligue une qui aura lieu au stade du 5 juillet", a-t-elle fait savoir.

Pour pallier à cette situation, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a décidé d'organiser un match entre les joueurs de l'équipe nationale, (l'équipe qui a joué contre la Tunisie samedi en amical contre l'équipe qui devait rencontrer le Cameroun), hier à 18h, au stade du 5 Juillet d'Alger. "L'entrée sera gratuite", tient à faire savoir la FAF.

Les explications des Lions indomptables

De leur côté, les joueurs de la sélection camerounaise de football ont publié un communiqué de presse dans lequel ils évoquent les raisons les ayant poussés à refuser de se rendre à Alger pour affronter la sélection algérienne en match amical.

« Considérant l'absence de prime de présence, prime qui

est une institution à chacun de leurs regroupements » et "considérant que le problème de paiement de la prime a été posé depuis une semaine et qu'aucune solution n'y a été apportée", les joueurs camerounais ont décidé de ne pas faire le déplacement à Alger, selon le communiqué repris par le site camerounais Camfoot.

Les Lions indomptables rappellent "qu'ils ont pour leur part participé avec engagement et professionnalisme au stage de Marrakech et au tournoi LG Cup Africa" qu'ils ont remporté.

« Les joueurs de l'équipe nationale réitérent leur engagement patriotique et en appellent aux autorités du football du Cameroun afin que les engagements minimums convenus soient tenus en leur endroit », conclut le communiqué. I. A.

La problématique des billets réglée

Le directeur général de l'Office du complexe olympique Mohamed Boudiaf (OCO), Noureddine Belmihoub, a affirmé, hier, que les acquéreurs de billets d'entrée pour le match Algérie-Cameroun, annulé, auront le choix de remboursement, ou le droit d'accès au prochain derby algérois du championnat de Ligue 1 (9e journée) prévu samedi au stade du 5 Juillet 1962, entre le MC Alger et l'USM Harrach.

« Les supporters qui ont acheté les billets d'entrée pour assister au match amical Algérie-Cameroun, finalement annulé, auront le choix entre l'utilisation de ce billet pour assister au prochain derby du

championnat de Ligue 1 entre le MC Alger et l'USM Harrach, ou bien le remboursement au niveau des guichets du stade du 5 Juillet, et dont l'opération a débuté mardi matin », a indiqué à l'APS le premier responsable de l'OCO, précisant au passage que 12.000 billets, au prix de 300 DA l'unité, sur les 55.000 mis en vente, ont été vendus lundi.

Toutefois, la Fédération algérienne de football (FAF), a signifié dans son communiqué paru, lundi soir, portant sur l'annulation du match, que "les billets seront remboursés et donneront droit en plus à l'accès gratuit à un des prochains matches

du championnat de la Ligue une qui aura lieu au stade du 5 Juillet", chose que révoque catégoriquement M. Belmihoub.

« Je confirme que le public désireux de se faire rembourser le billet n'a qu'à se présenter au niveau des guichets pour le faire, alors que les autres pourront le garder pour accéder au stade lors du prochain derby. Je ne peux pas rembourser, et en même temps permettre aux supporters de préserver leur billet pour le rendez-vous du championnat », a-t-il précisé, ajoutant que les billets récupérés serviront comme pièces administratives auprès des services des impôts. I. A.

QUALIFICATION JP-2012

Bon début de la sélection algérienne de goal-ball

La sélection algérienne de goal-ball (handisport) a réussi une bonne entame de championnat afro-Océanie, qualificatif aux jeux Paralympiques de Londres-2011, en battant respectivement l'Australie et la Nouvelle-Zélande, lors de la première journée disputée, mardi à Sydney, a-t-on appris auprès du chef de la délégation algérienne, M. Redouane Cherba.

Ce championnat, qui regroupe trois sélections seulement an l'absence de l'Egypte qui a déclaré forfait, se déroule sous forme de matches en aller et retour entre l'Algérie, l'Australie (pays hôte) et la Nouvelle-Zélande. Le premier au classement se qualifie pour la finale, alors que le second et le troisième joue pour la finale qui aura lieu, jeudi, et le vainqueur représentera la zone Afro-Océanie au rendez-vous

de Londres. Lors de la première journée, les hommes du duo Mohamed Bettahrat et Abdelkader Khédim ont battu l'Australie (8-4) en match d'ouverture, avant de renouveler la victoire, l'après midi, contre la Nouvelle-Zélande (13-6). L'équipe alignée (Abdelhalim Larbi, Mohamed Firas et le capitaine Mohamed Mokrane) s'est bien comportée, en prenant la rencontre bien en main, face aux Australiens qui étaient soutenus par leur public.

Comme à son habitude dans les grands rendez-vous, Mohamed Mokrane, le maître à jouer de cette équipe, était bien présent réussissant à prendre le dessus à chaque fois pour signer à la fin un succès mérité aux Verts.

« Le match était difficile, puisqu'il s'agissait d'un match d'ouverture face au

pays organisateur. Ce genre de match, il fallait bien le débiter pour poursuivre l'aventure avec un bon moral, même si rien n'est encore fait, puisqu'il nous reste encore deux matches avec les mêmes équipes, et puis la grande finale où il faut sortir le grand jeu et rester solide sur tous les plans », a déclaré à l'APS, l'entraîneur national, Bettahrat.

Aujourd'hui, la sélection algérienne rencontrera, dans la matinée, la Nouvelle-Zélande avant de clôturer le premier tour face à l'Australie.

La matinée de jeudi sera consacrée à la demi-finale, alors que la finale (match décisif) est programmée dans l'après-midi.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR TLEMCCEN

Le rôle de la Fédération du FLN en France mis en exergue

Le rôle de la Fédération du FLN en France a été mis en exergue, dimanche à Tlemcen, par l'historien français Gilles Manceron, lors des travaux de la deuxième journée du colloque international sur "Tlemcen et sa région dans le mouvement national et la Guerre de libération nationale".

« Cette mission s'est concrétisée par des réunions et des liaisons avec le monde syndical. C'était là une riposte politique contre les mesures répressives de Paris », a-t-il souligné en substance. M. Manceron a rappelé, dans ce sillage, que cette Fédération était bien structurée avec à sa tête un comité de sages où figurait Othmane Benkalfate, un enfant de Tlemcen. Dans une communication intitulée "Le rôle de l'émigration et en particulier de Tlemcen et de sa région dans la lutte d'indépendance algérienne", le même conférencier a également évoqué le rôle joué, en 1960 en France, par le défunt Aboubekr Belkaïd dans la coordination du collectif d'avocats appelés à défendre les détenus algériens.

Les travaux de la deuxième journée du colloque ont abordé également les composantes humaines des cinq wilayas historiques par l'historien français Meynier Gilbert. La politologue algérienne Lalami



Fates Ferial a traité du débarquement américain de 1942 à Alger, qui a eu "un effet de radicalisation du mouvement réformiste national", après "l'aura des libertés ramenées par les Américains qui avaient signé,

en 1941, la charte de l'Atlantique".

Dans sa communication "Medersa et medersiens dans l'éveil du mouvement nationaliste", l'universitaire algérien Khettaoui Mohamed a mis l'accent sur la contribution des ces établissements dans la consécration de valeureuses personnalités de la Guerre de libération et de hauts cadres du pays après l'indépendance.

Le chercheur du CRASC d'Oran, Guenaou Mustapha, a traité de la contribution de "Ain El Houtz", appelée également "El Kahira" durant la Révolution armée, dans la longue lutte de libération nationale. Outre leur participation à l'exode de 1911 en signe de "refus du colonialisme", les habitants de ce village, situé à huit kilomètres de Tlemcen, ont accompli plusieurs actions armées contre l'occupant, a-t-il évoqué.

APS

NOUVEAU PORTAIL CULTUREL ALGÉRIEN SUR LA TOILE

«Babeddart.com» pour les artistes de tous horizons

Un nouveau portail culturel algérien électronique, entièrement consacré à l'actualité algérienne culturelle dans tous les domaines de l'art a été mis en ligne dimanche, a-t-on constaté

"Babeddart.com", création d'une équipe de jeunes férus de culture et du Net et dirigée par Yassine Balhi, est un nouveau web-magazine comportant un agenda culturel hebdomadaire des activités culturelles (concerts, festivals, films, expositions, rencontres, etc.). Le site qui est doté de six liens, se veut aussi un espace d'expression pour les artistes de tout horizon. Avant sa mise en ligne, il avait remporté l'adhésion de plus de 700 internautes sur le réseau social "Facebook" et qui en attendaient le lancement. Le nouveau portail propose un agenda des événements culturels, les dernières nouveautés musicales, l'actualité du cinéma algérien, les expositions et activités muséales, et une galerie d'art en ligne non encore opérationnelle, "Baz'art".

En visitant "Babeddart.com", le surfer découvre, à travers des entretiens et des portraits, de jeunes artistes algériens peu médiatisés, comme le slameur Yassine Slamthine, le chanteur "Rumba-Gitane", Ayoub Medjahed et Amine Sidi Boumediène, réalisateur du film "Demain l'Algérie", prix du meilleur producteur de cinéma arabe du dernier Festival du court métrage d'Abu Dhabi. La rubrique "théâtre" s'ouvre sur un portrait d'Abdelkader Alloula, en hommage au dramaturge algérien, assassiné en 1994 à Oran.

Les passionnés de la bande dessinée ont aussi leur place dans ce nouveau portail culturel électronique à travers les aventures



de Moh Bling Bling, un personnage créé par le dessinateur Bouchafa Farès. Une attention particulière est accordée au chanteur algérien, établi depuis peu en France, Essi Moh, alias Zendjabil. Le premier album que l'artiste présente dans un style baptisé "Harraga-Blues" et qui se décline en neuf titres, est proposé, par le site, sous forme d'extraits sonores et vidéos. Essi Moh aborde dans ses chansons des sujets divers en rapport avec la jeunesse et la société algériennes dans une fusion entre le

Blues et le Chaâbi, aux accents railleurs et ironiques. Le choix de l'appellation "Bab eddar" (La porte de la maison) n'est public des événements culturels et de faire la promotion des jeunes talents, souvent privés de scène, faute de programmation. Dernier né des portails électroniques dédiés à l'activité culturelle algérienne et au monde des arts dans toute sa diversité, "Babeddart.com" vient s'ajouter à "Planet-dz.com", "Kherdja.com", "Algeriades.com" et "Bledconnexion.com".

INSTITUT MUSICAL À TIZI-OUZOU

Un projet en cours d'étude

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un projet pour la réalisation d'un institut régional de musique, actuellement en cours d'étude, apprend-on du directeur de la Culture.

D'un coût prévisionnel de 10 millions de dinars, cet établissement culturel, premier du genre dans la wilaya, est prévu sur une assiette de 10.000 m² à Tamda, dans la daïra de Ouaguenoun, a précisé M. Ould Ali Lhadi.

Il abritera, entre autres, une salle de spectacles de 400 places, un internat de 400 lits, un amphithéâtre et un bloc

administratif, en plus de commodités annexes diverses et de logements d'as-treinte, a-t-il ajouté. L'éducation musicale est une matière à part entière enseignée, ces dernières années, dans les établissements scolaires depuis le cycle primaire, rappelle-t-on. Cet enseignement s'est soldé par des résultats probants dans la wilaya de Tizi-Ouzou où les troupes de chant et musique de la région se sont distinguées dans de nombreux concours nationaux dédiés à ces deux arts.

APS

TISSEMSILT

Journées du cinéma et de la révolution

La manifestation "Journées du cinéma et de la Révolution" s'est ouverte dimanche à la maison de la Culture Mouloud-Kacim Naït Belkacem de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du 57^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Au programme de cette manifestation culturelle, la première du genre dans la wilaya de Tissemsilt, une exposition de photos de stars du cinéma algérien, dont Rouiched, Hassan El-Hassani et Hadj Abderrahmane, mettant la lumière sur l'histoire du cinéma en Algérie durant les 40 dernières années. Un espace est réservé aux affiches de films de guerre tels "L'Opium et le bâton", "Chronique des années de braise" et "Patrouille à l'Est".

La première journée de ce rendez-vous cinématographique, qui s'étalera jusqu'à mercredi prochain, a vu la projection du film sur l'histoire du cinéma algérien et un film documentaire intitulé "L'Algérie au cœur", ainsi qu'un hommage rendu aux cinéastes Amar Laskri, Ghaouti Bendeddouche et aux comédiens Mohamed Adjaimi, Hassan Benzerari, Bahia Rachedi, Amel Himeur, Benyoucef Khattab Ouameur et Ayache Nasreddine.

Dans son intervention, le metteur en scène et président de l'association cinématographique et culturelle "Adhouae" (Lumières), M. Amar Laskri, a indiqué que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de "la préservation de la mémoire nationale et de notre passé à travers des œuvres cinématographiques".

L'intervenant a également salué cette initiative qui contribue à la promotion du septième art en Algérie et à perpétuer les plus éminentes œuvres cinématographiques ayant traité le thème de la glorieuse Révolution algérienne.

Au programme de cette manifestation, organisée par la maison de la Culture, la projection de huit films de guerre notamment, "La Bataille d'Alger" du réalisateur italien Gillo Pontecorvo, "Patrouille à l'Est" et "Portes du silence" de Amar Laskri, "Mustapha Benboulaïd" d'Ahmed Rachedi. D'autre part, le coup d'envoi de la semaine du cinéma itinérant a été donné à cette occasion et sillonnera de nombreuses communes de la wilaya pour faire découvrir au public, notamment dans les zones éloignées, l'histoire du septième art en général et du cinéma algérien en particulier. sera suivie, à l'avenir, par d'autres événements visant à s'intéresser plus au cinéma et au théâtre, afin de permettre au public de profiter des meilleures œuvres liées à ces deux domaines.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



HORREUR

L'épouvantable solution (2e partie)

Résumé : Zakia est en colère contre son mari parce qu'il s'oppose au mariage de leur fille avec un jeune homme qui semble être bien en tous points.

Zakia avait du mal à contenir sa colère. - Tu es sourd au souhait de ta fille ! Tu es sourd devant ce que je te dis et c'est moi que tu soupçonnes d'être sourde ? Réveille-toi, Tahar ! Ta fille aura bientôt 30 ans et à cet âge-là, seuls des « vieux » s'intéresseront à elle. C'est ce que tu veux ? Tu as parmi tes connaissances un vieux commerçant milliardaire ?

- Zakia, tu me casses les pieds ! Tu veux que je boive de travers mon café ou quoi ?

- Je te parle de l'avenir de ta fille et toi tu me parles de ton café que tu as peur de boire de travers ? Je vois que je perds mon temps avec toi, Tahar. De toutes les manières, ma fille et moi avons pris notre décision. A 10h, je téléphonerai à cette famille et je lui dirai que nous sommes d'accord pour leur donner notre fille.

- C'est une décision qui n'engage que toi. Le jour de la Fatiha installe-toi en face de l'imam... Et n'oublie pas de mettre ma chéchia du vendredi pour qu'il voie que tu es un homme... Vas-y, téléphone à cette famille... Donne-leur ta fille sans le consentement de son père. Tu ne réussiras qu'à te rendre ridicule dans le quartier ! Tu deviendras la risée de toute l'Algérie !

Ayant dit cela, Tahar avala sa dernière gorgée de café et s'en alla à son travail. Comme elle l'avait prévu, à 10h, Zakia téléphona à la famille qui voulait sa fille et leur dit :

- Je vous appelle pour vous dire que nous serions heureux de voir nos deux familles n'en faire qu'une. Il ne restera plus qu'à fixer toutes les modalités ainsi que les dates des fiançailles et du mariage.

Le soir quand Tahar fut rentré, Zakia lui fit part de son initiative et il entra dans une colère aveugle. Il se mit alors à hurler et lui donna plusieurs gifles. Wahiba était si choquée par la colère de son père et la violence dont il avait fait montre envers sa mère qu'elle sortit de la maison. Elle se rendit chez sa tante maternelle, chez qui il lui arrivait de passer quelques jours chaque fois que le climat à la maison l'étouffait.

Quand elle revint au bout de trois jours, elle fut tout étonnée d'apprendre que son père était parti pour un voyage.

- Mon père est en voyage ? s'étonna-t-elle. Où est-il parti ? A l'intérieur du pays ou à l'étranger ?

- Je ne sais pas... Il m'a juste dit qu'il partait en voyage et qu'il s'absenterait pour quelques semaines...

- Il ne t'a rien dit d'autre, maman ?

- Il ne m'a rien dit d'autre.

- Tu ne sais pas s'il s'agit d'un voyage d'affaires ou d'un voyage de tourisme...

- Mais laisse-moi tranquille, Wahiba ! Tu sais bien que ton père ne me dit pas tout ce qu'il fait...

- Oh ! maman... Tu te laisses faire... Et s'il a une autre femme dans sa vie ?

- Je m'en fous ! Pour le moment tout ce qui m'intéresse est que tu te maries. Tes frères sont mariés et sont partis vivre seuls avec leurs femmes et leurs enfants. Ils auraient pu m'aider à faire entendre raison à leur père...

- Tu sais bien qu'ils n'ont jamais osé lever les yeux sur lui. Cela fait partie de l'éducation qu'il leur a donnée... Il s'agit d'une bonne éducation mais de temps en temps, ils peuvent ne pas respecter les règles de cette éducation trop rigide et rappeler à l'ordre leur père lorsqu'il se fourvoie...

- Bon, maman... Tu t'es disputée avec lui comme d'habitude, tu peux le boudier si tu veux, mais moi, je vais lui téléphoner.

Wahiba eut beau téléphoner, elle recevait invariablement la même réponse de l'enregistreur qui lui disait que l'appareil devait être éteint ou en dehors du champ de couverture.

- Maman, mon père n'a jamais éteint son téléphone... Si la communication ne passe pas c'est qu'il doit être à l'étranger. C'est curieux... parce que d'habitude lorsqu'il part à l'étranger, il prépare sa valise et il ne cesse d'en parler pendant toute la durée des préparatifs. A mon avis... Il a une seconde femme... Que Dieu me pardonne de parler ainsi de mon père...

- Même s'il a deux femmes, je m'en fous !

Deux semaines s'étaient écoulées et Tahar n'avait toujours pas donné signe de vie. Wahiba était rongée par l'inquiétude. Elle téléphona à ses deux frères aînés et ces derniers s'inquiétèrent sérieusement parce que leur père n'avait pas l'habitude d'être cachottier. Le frère cadet de Tahar vint de l'intérieur du pays et se montra à



son tour très inquiet.

- Tahar, quand il s'absente, m'avertit toujours... Je suis certain qu'il n'est pas en voyage. Il a dû lui arriver quelque chose... Et j'ai très peur parce que s'il lui est arrivé quelque chose, la police ou la gendarmerie nous aurait avertis... Je pense que nous avons assez perdu de temps. Je vais déclarer sa disparition à la police...

Les enquêteurs de la police, au bout de quelques jours parvinrent à trouver Tahar mais en... différents points de d'Alger et de ses environs... Sa tête avait été découverte à Tamentfoust, entre Bordj El-Bahri et Ain Taya et les autres parties de son corps éparpillées en différents endroits ! Tahar avait été tué puis, suprême horreur, découpé en morceaux !

Après avoir interrogé les membres de sa famille, ses voisins, ses amis, ses proches, les soupçons se dirigèrent vers sa femme ! Wahiba en apprenant que les policiers s'étaient mis à soupçonner sa mère

d'avoir tué son père s'était mise à hurler. Pour elle, s'était inimaginable. Mais voilà que la mère finit par avouer : « Oui, je l'ai tué ! J'ai profité de ce qu'il n'y avait personne à la maison et je l'ai tué pendant son sommeil. »

Wahiba eut une syncope et il avait fallu l'hospitaliser. Et pendant qu'elle était à l'hôpital, sa mère fit d'autres déclarations. Les enquêteurs lui avaient demandé qui l'avait aidée à commettre son crime. Après avoir longuement hésité, elle avoua : « Le jeune homme qui voulait épouser ma fille ! Moi, je voulais tout faire pour que ma fille ait un foyer et des enfants et lui, il voulait à tout prix être son mari ! »

Le jeune homme, qui était instruit et aisé, n'avait pas hésité à aider sa future belle-mère à supprimer l'ultime obstacle susceptible de l'empêcher d'épouser la fille qu'il aimait à la folie... Et c'est le cas de le dire, ici. La mère de Wahiba et de son prétendant ont été incarcérés.

Il y a quelques jours, et après que le verdict eut été reporté à trois reprises, ils ont été condamnés à la peine capitale par la cour de Boumerdès. Ils n'ont bénéficié d'aucune circonstance atténuante.

Le jeune homme avait voulu fabriquer un petit scénario pour bénéficier d'une peine moins lourde, en affirmant que c'était lui qui avait tué le père de Wahiba... accidentellement. Comment ? Il s'était rendu chez lui pour le supplier de lui accorder la main de sa fille. Celui-ci lui avait répliqué qu'il était libre

de donner sa fille à qui il voulait. Pour lui montrer qu'il n'avait plus envie de discuter avec lui, il lui avait demandé de quitter sa maison. Puis comme il l'avait bousculé, celui-ci se retourna et le frappa. Son coup l'avait fait tomber et sa tête avait cogné mortellement contre un meuble. Pour dissimuler le meurtre, il avait décidé de faire disparaître le cadavre avec la complicité de celle qui devait être sa future belle-mère. Les enquêteurs avaient une autre explication et c'était celle-là qui tenait la route : la mère avait décidé de tuer son mari pendant son sommeil et elle avait sollicité l'aide de celui à qui pouvait profiter ce crime. Une thèse qui glaça le sang tous ceux qui l'avaient entendue parce que la mère avait avoué son meurtre.

Un meurtre qui ne profitera à personne. Et surtout pas à Wahiba... Qui voudra d'elle comme épouse, elle dont la mère a commis le plus horrible des crimes ?

K. A.

Kim Kardashian : elle embauche le coach de Nicole Kidman !

Bien décidée à devenir une star de cinéma, Kim Kardashian a participé au tournage du prochain film de Tyler Perry, *The Wedding Councillor*. Pour préparer son rôle, sans se laisser submerger par l'échec de son mariage, la bimbo a décidé de faire appel à un coach pour acteurs, une femme qui a, notamment, travaillé avec Nicole Kidman.

Si elle est en plein divorce, Kim Kardashian n'a pas pour autant abandonné ses projets, et ses rêves de carrière sur grand écran. La nouvelle divorcée a obtenu un rôle dans le film *The Marriage Counselor*, réalisé par Tyler Perry. Dans ce long-métrage, la bimbo incarne la collègue et amie d'une femme qui traverse une période très difficile dans son mariage. Par crainte de se laisser submerger par ses propres problèmes - Kim a demandé le divorce 72 jours après avoir épousé Kris Humphries -, elle a décidé de demander l'aide d'un coach.

Et si l'on en croit le magazine *Life & Style*, la bimbo n'a pas fait appel à n'importe qui. C'est avec Susan Batson, qui a coaché de nombreuses stars, et notamment Nicole Kidman, Tom Cruise, ou encore Jennifer Lopez et Liv Tyler, que Kim Kardashian a travaillé ses dernières scènes. "Kim était confiante pour ce film, mais avec les événements qu'elle traverse, elle a eu peur que le stress de la vie réelle l'envahisse. C'est pour ça qu'elle a fait appel à Susan", explique une source proche de la star de télé-réalité qui se rêve star de cinéma.

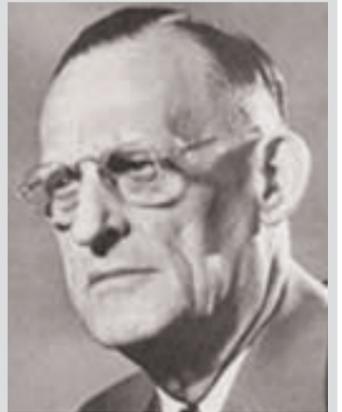
Kim Kardashian vient d'achever le tournage du film. Nous saurons dans quelques mois si l'aide de Susan Batson aura porté ses fruits !



LE CARNET DU MIDI

1935 IL NE BOIT PLUS !

Robert Holbrook Smith ou Bob Smith, né le 8 août 1879 à St. Johnsbury, Vermont, était un médecin américain et le cofondateur des Alcooliques anonymes (Alcoholics Anonymous). Les Alcooliques anonymes sont des groupes d'entraide destinés à accompagner des personnes souhaitant mettre fin à leur dépendance vis-à-vis l'alcool, peu importe que leur alcoolisme soit chronique ou épisodique.



Voici comment ils se définissent couramment en introduction lors des assemblées, appelées aussi meetings: «Les Alcooliques anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; ils ne se financent par nos propres contributions. Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause. Leur but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.»

En mai 1935, Bill W. (William Griffith Wilson), principal fondateur du mouvement, rencontre le docteur Bob (Robert Holbrook Smith). Le 10 juin 1935, Le Dr Bob prend son dernier verre d'alcool. C'est la date retenue officiellement pour marquer le début du mouvement Alcooliques anonymes. Le nom du groupe provient du *Gros livre* (titre original : Alcoholics Anonymous, surnommé Big Book). Il décèdera ce jour.

1960 LE ROI D'HOLLYWOOD



William Clark Gable né en 1901 est un acteur américain, et la plus grande star au box-office du début du cinéma parlant.

Au cours de sa longue carrière, il apparaît avec les plus grandes actrices de l'époque. Joan Crawford, qui était sa partenaire favorite joue avec lui dans huit films, Myrna Loy est à ses côtés dans sept films et il forme un duo avec Jean Harlow dans six productions. Il est aussi la star de quatre films avec Lana Turner, et trois avec Norma Shearer.

Gable remporte l'oscar du meilleur acteur en 1934 pour son interprétation dans le film *New York-Miami*. Suit une autre nomination pour son rôle de Fletcher Christian dans *Les*

Révoltés du Bounty (1935). Mais il reste surtout célèbre pour avoir été Rhett Butler dans le classique *Autant en emporte le vent*, sorti en 1939. Il est un des rares acteurs à avoir joué dans trois films ayant obtenu un Oscar du meilleur film

Clark a 17 ans lorsqu'il décide de devenir acteur après avoir vu la pièce *The Bird of Paradise*, mais il attendra quatre ans, à sa majorité, avant de se lancer avec l'argent de l'héritage. Son arrivée à Hollywood coïncide parfaitement avec la volonté de la MGM d'élargir son écurie de stars masculines. Il multiplie les seconds rôles, souvent dans la peau du méchant. Howard Strickland, manager publicitaire à la MGM, développe son image d'homme viril et sa personnalité de «bûcheron en habits de soirées». Pour stimuler sa popularité grandissante, la MGM l'associe à des stars établies. Il enchaîne les films populaires à grand succès et acquiert le titre indisputé de « King of Hollywood. Malgré sa réticence initiale à jouer dans le film, Clark Gable est surtout connu pour son rôle de Rhett Butler dans *Autant en emporte le vent*, qui lui valut une nouvelle nomination à l'Oscar du meilleur acteur. Carole Lombard fut sans doute la première à lui suggérer de jouer Rhett (et elle Scarlett) lorsqu'elle lui offrit le livre qu'il refusa de lire.

Gable fut un républicain conservateur toute sa vie, même si Carole Lombard, démocrate, le poussa à soutenir le New Deal. Après la Seconde Guerre mondiale, il devient membre fondateur de la très conservatrice Motion Picture Alliance for the Preservation of American Ideals, aux côtés de Ronald Reagan, John Wayne, Gary Cooper et d'autres cinéastes et acteurs. Il se rallia pour soutenir la campagne de Dwight D. Eisenhower en 1952 et vota par correspondance pour Richard Nixon quelques jours avant sa mort en 1960. Il meurt ce jour d'une crise cardiaque à Los Angeles, à l'âge de 59 ans.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1620 Les colons européens découvrent le maïs

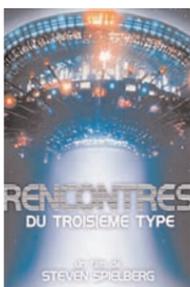
Non loin de Province town dans le Massachusetts, des colons britanniques font une surprenante découverte : l'épi de maïs. Les populations indigènes leur apprendront à en faire la culture et le maïs deviendra la céréale américaine par excellence



L'UNESCO ont inauguré leurs nouveaux locaux le 3 novembre 1958.

L'objectif principal de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples.

1977 Spielberg présente Rencontre du troisième type



Steven Spielberg se lance véritablement dans la science-fiction avec la réalisation de *Rencontre du troisième type*. Une multitude d'événements étranges ont lieu dans le monde entier. Il semblerait qu'une présence extra-terrestre en soit à l'origine. Plusieurs personnages tenteront d'élucider ces mystères, peut-être jusqu'à cette fameuse rencontre du troisième type. Spielberg présente ici une nouvelle facette de l'homme face à une éventuelle invasion. Les êtres humains semblent l'espérer, semblent s'y soumettre, à défaut d'être présentés comme les maîtres absolus de l'univers.

1988 Election de Benazir Bhutto à la tête du Pakistan

Le 17 août 1988, Zia ul-Haq meurt dans un mystérieux accident d'avion et le 16 novembre de la même année, à la tête du PPP, le parti socialiste pakistanais, Bhutto gagne d'une faible majorité les élections législatives et devient Premier ministre le 1^{er} décembre 1988, la première femme à occuper ce type de poste dans un pays musulman.



1884 Edmond de Goncourt crée un prix littéraire



Edmond de Goncourt, écrivain, amateur d'art et collectionneur, écrit un testament par lequel il crée, en mémoire de son frère, une académie chargée de remettre un prix littéraire qui porte leur nom. La Société littéraire des Goncourt fut officiellement fondée en 1902 et le premier prix Goncourt était décerné le 21 décembre 1903. (John-Antoine Nau pour *Force e nnie*).

Edmond et Jules de Goncourt sont des écrivains: Edmond s'occupant des plans et Jules du style, ils écrivent d'abord un roman. Ils en écriront six en commun avant la folie et la mort de Jules en 1870. Edmond continuera seul et publiera quatre romans

1945 Création de l'UNESCO

La convention créant l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été signée à Londres, le 16 novembre 1945, par 37 pays et est entrée en vigueur suite à la ratification, le 4 novembre 1946, par 20 de ses signataires. Son siège est installé à Paris. Les membres de



Aller chez le dentiste pour préserver... son cœur

Le congrès annuel de l'association américaine de cardiologie est l'occasion de faire le point sur les facteurs de risques et la prévention des maladies cardiaques. L'hygiène dentaire fait partie de cette stratégie.

Comme chaque année, le congrès de l'American Heart Association (qui se tient du 12 à 16 novembre à Orlando, en Floride) est l'occasion pour les spécialistes du cœur de faire le point sur les dernières découvertes en cardiologie. Cette année, il est prévu de mettre l'accent sur la prévention des maladies cardiovasculaires et le dépistage des facteurs de risques.

Parmi les nouvelles mesures de prévention, peut-être faudra-t-il un jour inclure des visites régulières chez le dentiste. Une étude taïwanaise présentée lors du congrès fait, en effet, état d'une diminution de 24% du risque de crise cardiaque et de 13% du risque d'accident vasculaire chez les personnes qui effectuent un nettoyage des dents régulier (au moins une fois par an) chez le dentiste.

A prendre en compte, car l'étude a porté sur plus de 50.000 personnes pendant une moyenne de sept ans. L'existence d'un lien entre l'état dentaire et la santé cardiaque est connue depuis longtemps -il y a quelques années encore les futurs opérés à cœur ouvert devaient se faire arracher les dents- mais c'est la première fois qu'il est évalué ainsi.

Le nettoyage régulier des dents permettrait de diminuer la croissance des bactéries gingivales qui peuvent générer un état inflammatoire pouvant favoriser l'apparition d'une maladie cardiovasculaire. «*Ces résultats ne sont pas surprenants car il y a de nombreuses études montrant une association entre l'inflammation et les maladies cardiaques*», a déclaré le Dr Lawrence Phillips, cardiologue au Langone Medical Center (Etats-Unis). «*Une bonne hygiène dentaire est recommandée pour tous les patients*», a-t-il ajouté.

Lien entre flore intestinale et maladies cardiaques

La capacité de la flore intestinale, maintenant appelée microbiote, à métaboliser la phosphatidylcholine, encore appelée lécithine, influe sur la sensibilité aux maladies cardiovasculaires indique une étude publiée dans Nature cette semaine. La lécithine est naturellement produite par le foie, elle est présente dans un grand nombre d'aliments (viande, œuf, pâtisseries industrielles et suppléments alimentaires).

Selon les chercheurs de la clinique Cleveland, des concentrations élevées de trois métabolites de la lécithine : la choline, la bétaïne et la triméthylamine N-oxyde (TMAO), sont associées à un risque accru de maladies cardiovasculaires chez les humains. Dans leurs expériences ils ont montré que compléter le régime alimentaire de souris sujettes à l'athérosclérose avec de la choline accélère la formation des plaques d'athéromes mais que cet effet est bloqué si la flore intestinale des animaux est détruite avec des antibiotiques.

«*Quand deux personnes ont un même régime alimentaire, mais qu'une seule développe une maladie cardiaque, nous estimons actuellement que cette maladie cardiaque apparaît en raison de leurs différences génétiques, mais nos recherches montrent que ce n'est seulement qu'une partie de l'équation* » a déclaré Stanley Hazen, principal auteur de l'étude. «*En fait, les différences de métabolisme du microbiote d'une personne à l'autre semblent avoir un effet important dans la genèse d'une maladie cardiaque. La flore intestinale est un filtre pour ce qui représente notre exposition la plus importante à l'environnement... Ce que nous mangeons.* »

Un autre résultat important de cette étude est le rôle que joue la choline une fois qu'elle est métabolisée par les bactéries du tube digestif dans la formation de la plaque d'athérome. Or depuis quelques années, «*nous avons vu une énorme augmentation de l'addition de choline dans les multivitamines - même dans celles qui sont commercialisées à nos enfants* » rajoute Stanley Hazen. Ces composés sont également couramment utilisés comme additifs alimentaires pour le



bétail, la volaille ou le poisson, car ils accélèrent le développement musculaire sans que l'on sache si ces pratiques augmentent la quantité de ces composés dans la viande ou le poisson.

Cette étude constitue un avertissement et devrait inciter les autorités sanitaires à surveiller les niveaux de lécithine et de ses dérivés dans l'alimentation et de s'assurer de leur innocuité.

Huile d'olive, des vertus indéniables pour le cœur

Arbre sacré des pays méditerranéens, symbole de longévité et de force, l'olivier a d'indéniables vertus sur notre santé. Ses feuilles et ses fruits sont en effet réputés pour apporter forme et longévité.

Les recherches médicales sont unanimes : l'huile d'olive a un effet anti-cholestérol, détoxifiant et régénérateur. Avec ses 70% d'acides gras mono-insaturés qui agissent comme de véritables nettoyeurs et protecteurs des artères, du système digestif et biliaire, cette huile éloigne les maladies cardio-vasculaires. Les nutritionnistes recommandent de substituer l'huile d'olive au beurre, à la margarine et à la crème fraîche chargées de graisses saturées d'origine animale. Une substitution qui permet de réduire jusqu'à 70% le risque de récurrence de maladies cardiovasculaires ou de décès pour les personnes ayant été victimes d'un infarctus.

Des scientifiques américains viennent même d'ajouter à sa longue liste de vertus celle de la protection contre le cancer du sein. L'huile d'olive diminuerait l'ingérence d'un gène impliqué dans la transformation de cellules normales en cellules tumorales.

De la bonne humeur pour un cœur sain

Le stress, c'est connu, est un facteur de risque cardiaque. Mais à l'inverse, une nouvelle étude suggère que garder le moral et avoir un caractère enthousiaste préserverait notre cœur.

Une étude publiée dans l'European Heart Journal est la première à démontrer une relation entre les émotions positives et les maladies coronariennes. Le Dr Karina Davidson, directeur du Centre for Behavioral Cardiovascular Health à l'université Columbia, responsable de cette investigation, a déclaré que même s'il ne s'agit que d'observations, elle suggère qu'il pourrait

être possible de prévenir les maladies cardiaques, en améliorant les émotions positives des gens.

Toutefois, la praticienne avertit qu'il serait prématuré de faire des recommandations sans essais cliniques véritables. «*Nous*

avons désespérément besoin d'essais cliniques rigoureux dans ce domaine. Si les essais appuient nos constatations, ces résultats seront extrêmement importants pour décrire précisément ce que les cliniciens ou les patients pourraient faire pour améliorer leur santé.»

Sur une période de dix ans, le Dr Davidson a suivi 1739 adultes en bonne santé, 862 hommes et 877 femmes. Après prise en compte de l'âge, du sexe, des facteurs de risque cardiovasculaire et des émotions négatives, les chercheurs ont constaté qu'au cours de cette période de dix ans, l'augmentation de l'affect positif conduit à 22% de moins de risque de maladie cardiaque.

«*Nous avons plusieurs explications possibles*», a déclaré le Dr Davidson. «*D'abord, ceux qui ont des pensées positives ont probablement de plus longues périodes de repos ou de relaxation physiologique. Deuxièmement, ils sont sans doute mieux à même de gérer des situations de stress.*»

Ces interprétations ne sont pour le moment que des hypothèses qui demandent à être confirmées par de nouvelles études plus précises. Il est également important d'étudier les effets de la dépression chez les patients souffrant de pathologies cardiovasculaires afin de voir si la dépression peut augmenter le risque de complications ou de nouvel accident cardiaque.

Sciences et Avenir.fr

Cuisine

Spaghettis à la sauce tomate et poisson



Ingrédients :

250 g de spaghettis
4 filets de poisson
1 oignon haché
Le jus d'1 citron
1/2 c. à café de basilic sec
1 piment haché
3 tomates
1 c. à soupe de concentré de tomate
Sel, poivre

Préparation :

Laver les tomates, les couper en morceaux et les mixer, les filtrer dans une passoire. Mettre les filets de poisson dans une assiette et les arroser de jus de citron, les saler et laisser mariner pendant 10 min. Passer les filets de poisson dans la farine. Chauffer 4 c. à soupe d'huile dans une poêle et laisser cuire les filets de poisson des deux côtés, ajouter l'oignon haché, le piment haché, le poivre, le sel et le basilic, continuer la cuisson pendant 2 min, retirer les filets de poisson, ajouter les tomates mixées et le concentré de tomate et laisser mijoter la sauce à feu très doux en remuant de temps en temps. Mettre le papier sulfurisé sur une plaque de four, poser au dessus les filets de poisson et les laisser dorer au four. Faire cuire les spaghettis à point dans l'eau bouillante. Servir les spaghettis cuits dans un plat et napper de sauce et décorer de filets de poisson.

Gâteaux aux cacahuètes et sésame



Ingrédients :

1 boîte de lait condensé sucré
500 g de cacahuètes
150 g de graines de sésames grillées
100 g de chocolat noir
Chocolat vermicelle pour garnir

Préparation :

Mettre dans une cocotte l'eau bouillante et placer à l'intérieur la boîte de lait et laisser cuire 45 minutes, laisser refroidir avant d'ouvrir. Dans un saladier, mélanger les cacahuètes moulues et la crème caramélisée jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Diviser la pâte en boules égales. Couper un rectangle de papier film alimentaire et le poser sur un plan de travail. Disposer dessus une boule de cacahuète et rouler en forme de boudin, continuer la même opération avec les autres boules de cacahuètes, placer au réfrigérateur pendant 30 minutes. Passer les boudins de cacahuètes dans les graines de sésames et les remettre au réfrigérateur pendant 15 minutes. Couper les boudins en petits morceaux avec un couteau aiguisé et décorer avec le chocolat noir fondu et chocolat vermicelle.

CANNELLE

Un parfum inimitable et des bienfaits minceur avérés !

Cette épice a, en effet, des vertus coupe-faim, notamment en cas d'envie de sucre. De plus, elle se révèle bien utile dans le cadre d'un régime minceur. Résultat : il métabolise mieux le sucre, et la prise de poids est évitée.

Plusieurs études scientifiques ont confirmé ses bienfaits :

Ainsi, des chercheurs ont mesuré à quelle vitesse se vidait l'estomac de 14 sujets en bonne santé avec des niveaux normaux de glycémie à jeun après avoir mangé, pour les uns, 300 g de pudding, et pour les autres, la même quantité de pudding agrémentée de 6 g de cannelle. Ils ont constaté que la cannelle augmentait de 34,5 à 37% le temps que l'estomac prenait pour se vider, retardant ainsi la montée des niveaux de glucose sanguin. Et par là même, la sensation de faim !

Comment profiter des effets coupe-faim de la cannelle ?

C'est tout simple, il suffit de la respirer et/ou de la consommer. Pour cela, plusieurs solutions :

- Préparez-vous un thé ou une tisane aromatisée à la cannelle, en ajoutant un bâton de cannelle ou 1 cuillère à café de cannelle en poudre. Laissez infuser quelques minutes et buvez. Votre envie de sucre devrait s'envoler !
- Composez votre petite boîte odorante avec un bâton de cannelle, une gousse de vanille, quelques écorces d'orange et/ou de citron, éventuellement quelques gouttes d'huile essentielle de cannelle. Dès que vous avez une envie de sucre, ouvrez la boîte et respirez calmement. L'envie de grignoter devrait rapidement disparaître.

Vous pouvez aussi profiter des bienfaits minceur et coupe-faim de la cannelle en la cuisinant au quotidien. Vous profiterez ainsi de ses multiples atouts.

- Dans les desserts, elle vous permettra de réduire la dose de sucre... tout en apportant un petit goût délicieux en plus !
- Vous profiterez également de ses effets coupe-faim. Ainsi, il vous sera plus facile de résister à l'appel d'une deuxième part de gâteau...



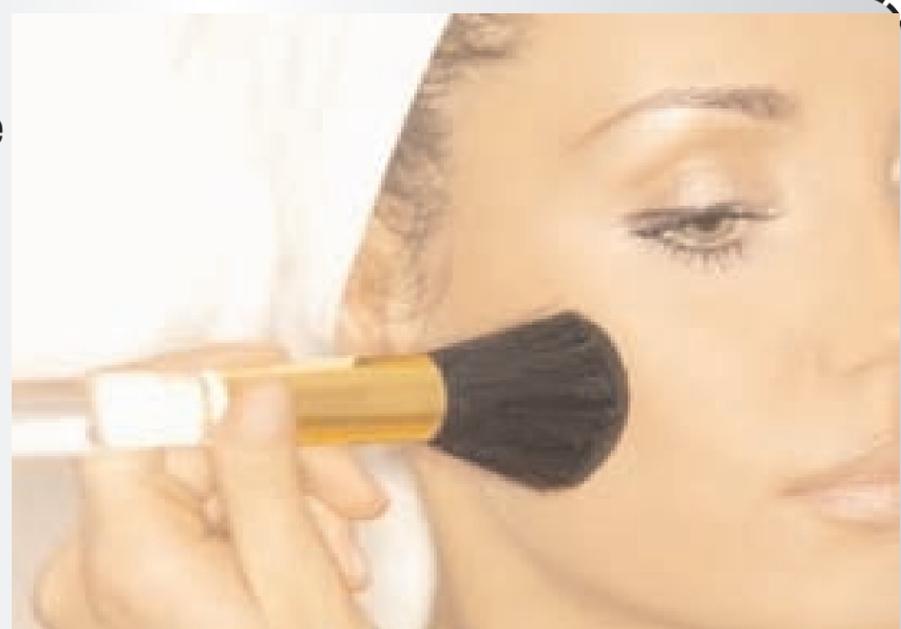
CONSEILS PRATIQUES Entretien des pinceaux de maquillage

Si vous voulez donner une longue vie à vos pinceaux de maquillage, vous devrez les nettoyer régulièrement. Ceci est également recommandé pour limiter les risques d'infection. Pour entretenir ses pinceaux de beauté au quotidien, il faut cependant une certaine technique. Voici comment faire.

Utilisation d'un produit nettoyant

Sachez qu'il existe des produits nettoyants pour pinceaux de maquillage en vente dans les magasins se spécialisant dans les produits cosmétiques. Le nettoyage avec ce produit peut se faire avec un mouchoir en papier.

Versez une petite quantité sur ceci, et frottez les poils du pinceau avec. Vous pouvez également pulvériser le produit sur les poils, puis balayez au moyen d'un papier



absorbant. Chaque semaine, il est conseillé de laver les poils du pinceau avec du shampooing ou du savon blanc. Le rinçage se fait à l'eau tiède. Pour le séchage,

mettez vos pinceaux à plat sur une table, en laissant la partie comportant ses poils à l'air libre. Le nettoyage au lave-vaisselle s'avère aussi efficace, vous pouvez essayer.

Trucs et astuces

Réaliser un déodorant naturel :



Mélangez 2 tiers d'alun et 1 tiers de musc en poudre puis conservez-les dans une boîte. Mouillez un peu les doigts et prenez la quantité de poudre que vous passerez sous les aisselles.

Masque pour resserrer les pores :



Mélangez 1 sachet de levure à pâtisserie avec un jaune d'œuf et un c. à soupe d'huile d'olive. Etalez la pâte obtenue sur votre visage durant 25 min. Rincez à l'eau tiède.

Un peeling plus doux :



En ajoutant quelques gouttes d'eau à votre crème, votre peeling sera plus doux. Ensuite travaillez la peau du bout des doigts. Comptez jusqu'à 20 et rincez à l'eau tiède.

Lotion pour peau grasse :



Mélangez 5 g d'amande en poudre, 200 cl d'eau de fleur d'oranger, 200 cl d'eau de rose, 5 gouttes de teinture de benjoin, versez dans un flacon. Laissez macérer 15 jours. Filtrez.

Du nouveau sur le champ magnétique de la Lune

La Lune possédait probablement son propre champ magnétique il y a des milliards d'années. Son origine est énigmatique mais deux nouvelles hypothèses permettent maintenant de comprendre comment il a pu apparaître sans faire appel à des mouvements de convection thermique dans son noyau.

La Lune aurait généré son propre champ magnétique il y a plus de 3 milliards d'années. Si les images de la sonde lunaire Kaguya nous montrent un astre mort, la Lune devait être beaucoup plus active il y a 4 milliards d'années. À cette époque, sa formation venait juste de prendre fin, quelques centaines de millions d'années auparavant. Nous sommes presque sûrs aujourd'hui que notre satellite est le résultat de l'accrétion de matériaux résultant d'une collision entre la jeune Terre et une petite planète de la taille de Mars, Théia.

Bien que la Lune ait formé un noyau similaire à celui de la Terre, les réserves d'énergies laissées par sa formation étaient insuffisantes pour qu'un mécanisme de dynamo autoexcitatrice, similaire à celui de l'expérience VKS, ait pu générer pendant des centaines de millions d'années le champ magnétique expliquant le paléomagnétisme lunaire.

Deux équipes de chercheurs, dont l'une est franco-belge, viennent cependant de publier deux articles dans lesquels elles avancent deux mécanismes nouveaux susceptibles d'avoir fourni l'énergie nécessaire à l'entretien de courants de matière conductrice dans le noyau de la jeune Lune au début de son histoire.

Comment s'est formée la Lune ?

Le premier article publié dans *Nature* provient de chercheurs de l'université de Santa Cruz et du California Institute of Technology, le fameux Caltech où enseignait Richard



Feynman. Selon eux, la clé de l'énigme de la source d'énergie de la dynamo lunaire doit être recherchée au niveau des forces de marée exercées par la Terre sur la jeune Lune pendant l'Hadéen et au début de l'Archéen. Mais le mécanisme en jeu n'est pas celui chauffant Io, la Lune de Jupiter.

Il y a plusieurs milliards d'années, notre satellite était plus proche de la Terre qui tournait plus rapidement sur elle-même. Les forces de marée mutuelles des deux astres vont faire évoluer cette situation de sorte que la rotation de la Terre va ralentir et que le moment cinétique perdu va être transféré à celui de la Lune autour de la Terre qui va s'éloigner d'elle jusqu'à sa position actuelle où une rotation synchrone a même fini par apparaître.

Une rotation différentielle du noyau et du manteau lunaire

Au début de ce processus de migra-

tion, les forces de marée exercées par la Terre sur la Lune étaient plus fortes. D'après les premières estimations des chercheurs américains, elles auraient engendré des différences de rotations non négligeables entre le noyau de la Lune et son manteau solide. Ces différences de mouvements relatifs auraient en quelque sorte agité la partie liquide du noyau lunaire, soutenant pendant un temps le mécanisme de génération d'un champ magnétique par effet dynamo.

Pour l'équipe de chercheurs franco-belges, le scénario publié dans *Nature* est un peu différent. De grands impacts météoritiques seraient à l'origine de la dynamo primitive de la Lune. Mais à nouveau, une rotation différentielle notable entre le manteau et le noyau de la Lune joue un rôle central. L'effet d'agitation du manteau est similaire sauf qu'il ne prend pas son origine dans une modification des mouvements relatifs du manteau par rapport au noyau (du fait des forces de marée) mais bien des impacts de petits corps célestes sur la Lune.

Il reste encore bien du travail à faire et bien des données à collecter avant de savoir laquelle de ces hypothèses est la bonne. Peut-être les deux mécanismes ont-ils opéré simultanément. Voilà qui ouvre des possibilités fascinantes pour reconstituer l'histoire passée de notre satellite, et de la Terre elle-même, à partir du paléomagnétisme lunaire.

Le crapaud qui se joue de ses chromosomes

Le crapaud *Batura* a longtemps troublé les généticiens qui ne comprenaient pas comment il pouvait diviser par deux ses trois jeux de chromosomes et produire des cellules reproductrices qui en fusionnant dotent à nouveau la descendance de trois jeux de chromosomes. Le crapaud *Bufo baturae*, découvert il y a quinze ans dans les montagnes du nord du Pakistan, est une curiosité génétique. Il est doté de trois jeux de onze chromosomes mais son mode de reproduction sexué le contraint à diviser son patrimoine génétique pour produire des cellules reproductrices masculines et féminines (ovules et spermatozoïdes). Toutefois, il ne peut pas diviser de chromosome en deux, car cela rendrait impossible une descendance viable. Après des années d'étude, des chercheurs suisses ont découvert la méthode qu'il utilise pour diviser par deux son nombre impair de chromosomes, et fabriquer des cellules reproductrices, qui au moment de leur fusion, donneront un descendant à nouveau doté de trois jeux de chromosomes.

En fait, les mâles éliminent leur troisième jeu de chromosomes et les deux autres jeux suivent le processus habituel de division aboutissant à la formation de cellules sexuelles haploïdes possédant chacune un seul exemplaire de chaque chromosome. Les femelles, elles, dupliquent leur troisième jeu de chromosomes. Sur ces quatre, deux vont se retrouver dans les cellules reproductrices femelles, les ovocytes. Ces ovocytes contiennent tous une copie identique du troisième jeu de chromosomes, alors que leur second jeu résulte d'une combinaison au hasard des deux autres jeux maternels.

Une stratégie d'adaptation à l'environnement ?

Le crapaud transmet donc à sa descendance une copie d'un jeu de chromosomes complètement identique à l'original, comme si sa reproduction était asexuée. Mais les deux autres jeux de chromosomes subissent un brassage génétique : comme dans toute reproduction sexuée, leur composition est

renouvelée à chaque génération. Il s'agit là d'un phénomène unique jamais répertorié jusqu'à présent dans le monde animal. «*Nous ignorons pourquoi les crapauds Batura présentent un mécanisme héréditaire aussi compliqué*», explique Nicolas Perrin, principal auteur de l'étude publiée dans l'édition en ligne des *Proceedings of the Royal Society B*. Cela vient peut-être des conditions environnementales difficiles que les batraciens doivent affronter dans les régions montagneuses semi-désertiques du Pakistan. Dans les milieux hostiles, rappelle le chercheur, les êtres vivants sont souvent tellement spécialisés que la stabilité génétique devient indispensable. Le crapaud *Bufo baturae* semble avoir adopté un compromis entre les deux options, en préservant une certaine constance du génome par l'intermédiaire du jeu de chromosome transmis par la mère et en autorisant un brassage génétique sur les deux autres jeux.

Sciences et Avenir.fr

FUTURA-SCIENCES

Dengue, lâchers de moustiques génétiquement modifiés

Dans les îles Caïmans, des moustiques génétiquement modifiés ont été relâchés dans la nature. Ces mâles transmettent à leur descendance un caractère létal qui ne leur permet pas de se reproduire, induisant une diminution de la population. Une méthode efficace, mais controversée. Fin 2009, des chercheurs de l'université d'Oxford ont effectué, sur les îles Caïmans, plusieurs lâchers de moustiques génétiquement modifiés qui permettent de ralentir la transmission de la dengue. Les premiers résultats, publiés dans la revue *Nature Biotechnology*, sont encourageants et confirment que la piste des OGM est sans doute la plus prometteuse dans l'espoir d'éradiquer la maladie. Le virus de la dengue est transmis par des moustiques du genre *Aedes*. Jusqu'à présent, aucun traitement efficace ne permet de lutter contre ce fléau qui touche plus de 50 millions de personnes. Alors que le vaccin, promis pour 2015, se fait attendre, les scientifiques suivent d'autres pistes comme l'infection des moustiques par des bactéries, ou encore la création de moustiques génétiquement modifiés (MGM). Des moustiques transgéniques dans la nature En 2009, les chercheurs anglais – en collaboration avec la société Oxitec, qui avait déjà mis au point les MGM relâchés en Malaisie l'an dernier – ont mis au point des moustiques génétiquement modifiés (la lignée OX513A). L'altération de leur génome leur confère un caractère létal mais, élevés dans un laboratoire en présence de tétracycline, ces insectes transgéniques continuent à vivre. Le but étant de faire en sorte qu'ils puissent toujours se reproduire, mais que leur progéniture – en milieu naturel – ne soit pas viable, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas capable d'atteindre l'âge adulte. Ainsi les descendants ne se reproduisent pas et donc ne transmettent pas le virus de la dengue (puisque celui-ci est transmis lors d'un repas sanguin, uniquement pratiqué par une femelle afin de nourrir ses larves).

Zones à risque pour la dengue en 2010

Les lignes isothermes montrent la limite de la zone à risque au sein de laquelle *Aedes aegypti* est présent toute l'année. Une des grandes difficultés est de savoir si la modification du génome des moustiques ne va pas entraîner une baisse de sa capacité à procréer, comparé à celle des moustiques non modifiés. En effet, si les moustiques transgéniques ne parviennent pas à s'accoupler ou sont moins efficaces que leurs concurrents, ils ne prendront pas leur place et le nombre de moustiques viables à la génération suivante ne diminuera pas. Les premiers lâchers ont eu lieu en novembre 2009 et se sont poursuivis jusqu'à mi-décembre. Parallèlement, les chercheurs ont procédé à des relevés pour observer le pourcentage de mâles transgéniques au sein de la population, s'assurant ainsi qu'ils étaient bien implantés, et le taux de larves non viables, afin de vérifier que les MGM s'étaient bien reproduits (et avec une efficacité identique à celle de leur concurrents). Les résultats sont très encourageants. Concernant la compétition entre mâles pour l'accès aux femelles, les scientifiques ont d'abord réalisé des tests en laboratoire : 55 % des femelles fécondées l'ont été par des mâles transgéniques, ce qui prouve que le succès reproducteur des MGM n'est pas affecté. Sur le terrain, ces résultats ont bien été confirmés. La dengue devrait donc effectivement reculer. Résultats des recensements de mâles génétiquement modifiés et des larves portant le caractère létal, suite aux différents lâchers. En comptant le nombre de larves porteuses de la modification génétique – et qui n'atteindront donc pas la maturité sexuelle – les scientifiques se sont rendu compte que leur proportion (9,6 %) n'était pas significativement différente de celle des mâles transgéniques estimée précédemment (16 %). Ce qui indique que le caractère létal se transmet bien et que le traitement est un succès !

OGM : méthode controversée

Les auteurs concluent d'ailleurs que «*ces données suggèrent qu'il est faisable de supprimer les populations de Aedes aegypti en procédant à des lâchers réguliers de mâles transgéniques stériles*». Mais en plus du sujet toujours épineux des OGM lâchés dans la nature, certaines voix s'élèvent contre ce type de méthode.

L'efficacité de l'opération peut être mise en doute car *A. aegypti* n'est pas le seul moustique qui transmet la dengue. Il faudrait donc trouver un traitement pour chacune des espèces vectrices. L'éradication du principal vecteur pourrait tout simplement laisser la voie libre à d'autres ce qui, finalement, reviendrait au même d'un point de vue sanitaire. Dans ce cas, le vaccin resterait ainsi la solution la plus intéressante et la moins intrusive pour l'environnement. Patience, jusqu'en 2015...

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BLUE-JEANS

Inventeur : **Oscar Levi Strauss**
Date : **1853** Lieu : **États-Unis**

Levi Strauss émigre aux États-Unis et s'installe sur la côte ouest du pays. Il tente de faire fortune en profitant du phénomène de la ruée vers l'or. Alors qu'il a un surplus de toiles invendues, il décide de fabriquer des pantalons. Il s'associe ensuite au tailleur Jacob Davis qui rivète les poches des pantalons. C'est le début du succès et de la fortune pour Levi Strauss, qui fournit alors une grande partie des jeans aux chercheurs d'or.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h56
Dohr	12h32
Asr	15h19
Maghreb	17h39
Icha	19h04

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1422 | Mercredi 16 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

MASCARA

Importante quantité de boissons alcoolisées récupérée

Plus de 675 bouteilles de vin et liqueurs et 312 boîtes de vin rouge, destinées à la vente informelle, ont été récemment récupérées par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara. C'est au cours d'un barrage de contrôle routinier, au niveau de la RN 58, que cette quantité de boissons alcoolisées a été saisie. Effectuant une patrouille, les gendarmes de la brigade territoriale d'Oued Taghia ont arrêté une Renault Mégane transportant cette quantité. Il s'agit de 483 bouteilles de bière de 31cl, 48 bouteilles de marque Heinkel et

24 Kelch.

Outre la bière, 108 bouteilles de Pastis, 12 autres de vin rouge ainsi que 312 boîtes du même vin ont été découvertes. Notons que le véhicule appartenait à une agence de location de voitures, installée à Saïda ; le conducteur de ce véhicule, répondant aux initiales C. B. et âgé de 39 ans, a été placé en détention provisoire tandis que le deuxième mis en cause, le dénommé N. M. âgé de 35 ans, a bénéficié d'une citation directe.

A. B.

DATANT DE L'ÈRE COLONIALE

6.973 mines détruites au mois d'octobre

Plus de 6.973 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites au mois d'octobre 2011, le long des frontières est et ouest en Algérie, a indiqué, mardi, une source officielle, citée par l'APS. Les engins explosifs ont été découverts à la faveur d'opérations de déminage qui ont concerné le deuxième, troisième et cinquième Régions militaires, a précisé la même source.

Au niveau de la deuxième Région militaires, ces opérations de déminage ont permis de détruire 3.549 mines antipersonnel, 744 mines antigroupes et 208 mines éclairantes. En troisième Région

militaire, les démineurs de l'Armée populaire nationale ont détruit six mines antipersonnel, alors que 2.378 mines antipersonnel, 66 mines antigroupes et 22 mines éclairantes ont été découvertes et détruites au niveau de la cinquième Région militaire, a ajouté la même source.

Ce nouveau bilan porte le total général des mines découvertes et détruites, à la date du 31 octobre 2011, à 601.728 mines soit, 512.726 mines antipersonnel, 85.223 mines antigroupes et 3.779 mines éclairantes, a-t-on conclu.

A. B.

POUR DÉFAUT DE FACTURATION

24.050 paquets de cigarettes saisis

Plus de 24.050 paquets de cigarettes, de différentes marques, ont été récemment saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de Mascara. Au cours d'un barrage de contrôle routier au niveau de la RN 43, dans la commune de Maoussa, les gendarmes de la sécurité routière de la wilaya ont interpellé une Renault Kangoo, transportant cette marchandise sans facturation ni autre justification administrative. Ainsi, 1.500 paquets de cigarettes Marlboro, 4.250 autres Gauloises ont été découverts dissimulés sous le siège arrière de la voiture. Outre les marques étrangères, ledit véhicule, conduit par un commerçant âgé de 37 ans et répondant aux initiales B.A., transportait illégalement des marques nationales. Pas moins de 5.000

paquets de marque Rym et 500 Afras ont été également saisis. Une autre Kangoo a été également arrêtée, durant cette période, en possession d'une importante quantité de cigarettes. Après la fouille, 1.000 paquets de cigarettes Marlboro, 5.000 autres de marque Rym, 4.000 Gauloises et 500 autres paquets de marque Nassim ont été découverts.

Outre cela, le véhicule, conduit par le dénommé C. K., un commerçant de son état, transportait 2.500 sachets de tabac à chiquer de marque Makla. Notons, enfin, que les quantités saisies ont été remises aux services concernés tandis que les mis en cause ont été présentés devant le parquet par les gendarmes de Maoussa qui procèdent à l'enquête.

A. B.

MAÂTKAS

Il tue son frère pour un lopin de terre

Une dispute entre trois frères, suite à une vente d'un lopin de terre, a tourné au drame, lundi dernier, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Dans le village Berkouka à Maâtkas, un homme a tué son frère et blessé un autre, a-t-on appris de sources sécuritaires locales.

Selon elle, le morceau de terre vendu avait été obtenu par héritage par l'un d'entre eux qui l'a ensuite vendu. Une transaction qui n'a pas été appréciée par

les deux autres frères. Au cours de la dispute le "propriétaire" du terrain s'est emparé d'une arme blanche et a mortellement poignardé un de ses frères, avant de porter plusieurs coups au second. Notons, enfin, que le corps sans vie de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Boghni tandis que le blessé a été admis en soins intensifs au niveau du même établissement hospitalier.

A. B.

Très Libre

LES VERTS CONTRE EUX-MÊMES !!!



sidou@lemidi-dz.com

TRAFIC DE DROGUE

Il vient de Tlemcen pour vendre de la drogue à Blida

Une quantité de 10 kg de kif traité a été récemment récupérée par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida. C'est suite à des informations, selon lesquelles un narco-trafiquant, originaire de la wilaya de Tlemcen, écoulait une importante quantité de drogue à Blida, que les gendarmes de la section de recherches de cette wilaya ont mis la main sur cette affaire.

Ainsi, une enquête a été déclenchée à ce

titre. Le travail d'investigation a conduit à l'identification du mis en cause. Il s'agit d'un repris de justice répondant aux initiales S. M. Le quinquagénaire a été sitôt arrêté, dans la localité de Oued El Alleug à bord d'un véhicule contenant 9 plaquettes de kif traité dissimulés sous le siège arrière du véhicule. Même si le mis en cause a été présenté devant le parquet, la section de recherches de Blida poursuit toujours son enquête.

A. B.

MILA

19 morts et 102 blessés en un mois



Plus de 56 accidents de la circulation routière ont été enregistrés durant le mois d'octobre écoulé par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mila sur l'ensemble de cette wilaya. Ces sinistres ont engendré le décès à 19 personnes ainsi que des blessures à 102 autres. Comparativement à la même période de l'année écoulée, où 9 personnes ont perdu la vie, le nombre des décès a «plus que doublé», affirme-t-on.

Durant cette même période, les unités de la sécurité routière ont procédé au retrait de 4.335 permis de conduire. Outre le travail répressif, 1.600 patrouilles et 1.310 barrages ont été mis en place, durant ce mois, pour tenter de réduire l'ampleur de ce «carnage routier qui ne cesse d'atteindre des seuils alar-

mants». Notons, enfin, qu'une vaste campagne de sensibilisation contre les accidents de la route a été lancée hier par le 5e commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN). Cette campagne régionale, la «première du genre à l'échelle nationale», aura pour but principal de «sensibiliser les automobilistes et mettre un terme à la violence routière qui a atteint sa courbe maximale durant les 10 premiers mois de l'année 2011 avec une hausse de 28% par rapport à la même période de l'année précédente», avait souligné le lieutenant-colonel Noureddine Heddadji, chef de la section régionale de la sécurité routière, lors d'une conférence de presse tenue, dimanche dernier, à cet effet.

A. B.